Roger Théodora

Candide et l'Ancien Puits

Libres considérations sur le passé lointain des îles Mascareignes et de l'Océan Indien



Avant-propos

On sait que le glissement d'un pan du Piton de la Fournaise dans l'Océan Indien provoqua, il y a quatre mille sept cents ans, un raz de marée géant sur les côtes de La Réunion. On est capable de déterminer la superficie et la profondeur d'un lac qui exista dans le cirque de Mafate entre 550 et 700 de notre ère. Mais aujourd'hui encore, des thèses de Doctorat sur La Réunion commencent, sans que cela ne gène aucun examinateur, par les affirmations les plus erronées sur le nom du premier Européen à avoir abordé l'île et la date de son passage. Quant à la fréquentation de nos rivages par des hommes avant cet événement, elle est pudiquement esquivée. Certes, objectera-t-on, il y eut des écrits et ils prouvent que leurs auteurs ont fait le tour de la question. C'est là, à mon avis, le plus désolant. Car toutes sortes d'hypothèses furent échafaudées à partir d'analyses de documents superficielles et idéologiques érigées en vérités d'autant plus incontestées que la notoriété de leurs auteurs était grande.

Comportement suspect d'intellectuels devant l'histoire d'une île dont ils semblent accréditer la naissance sous X de la donnée humaine!

Et l'opinion façonnée par l'école, par les commentaires à l'emporte-pièce, alimentant une lecture de l'histoire marquée par une idéologie politiquement correcte, était prête à accepter tous les développements abondant dans le sens de cette « vérité vraie», leur donnant corps en les faisant tourner en boucle. Et plus les historiens avançaient, plus ils s'enfonçaient, plus ils opacifiaient le contexte, et plus ils rendaient la recherche stérile et décourageante. Ainsi, sur ce sujet, de discipline se voulant scientifique, l'histoire glissait très vite vers l'incantation, la divination.

Aller à contre-courant d'un tel contexte, au nom de la recherche d'une parcelle – fût-elle infime - de vérité me sembla

au départ d'une difficulté quasi insurmontable. Non pas qu'il me fût impossible de me défaire des travers que j'avais constatés dans la démarche de ceux qui m'avaient précédé. Au contraire, à ce niveau, le pari était excitant. Mais je me rendis compte que si je pouvais tirer une satisfaction personnelle certaine à suivre le fil d'Ariane me permettant de m'orienter dans le dédale des événements et des dates, il me fallait trouver le moyen de tenter le renversement de l'opinion sur la question. Sans cette étape, mes recherches étaient vouées aux oubliettes.

Or ma position était d'autant plus inconfortable que j'avais en face de moi un aréopage assis dans le temps et dans l'espace sur un socle de notoriété, de notabilité inébranlable. Et j'imaginais, à mesure que je poursuivais la lecture de ses écrits, l'accueil qu'il allait réserver aux résultats de mes recherches. Car pour percer sa première ligne de défense, j'eusse dû présenter un sauf-conduit: les titres universitaires. Hélas, dans ce domaine, j'avais plus le profil d'un Job que celui d'un Crésus.

La première tentation que j'eus, en effet, fut de présenter un mémoire dans le cadre universitaire. Mais me tenant au courant des règles à respecter pour accéder à un agrément du travail, je décidai de ne pas m'engager dans cette voie. J'imaginais mal quelque mandarin acceptant la remise en cause du subtil, mais combien efficace, balisage de la tradition de recherches universitaires. Je m'imaginais mal, contraint d'intégrer dans mes hypothèses le moindre de ces postulats suicidaires pondus par quelque référence universitaire. Et les occasions de conflit avec les écrits antérieurs sur la question étaient si nombreuses que je ne voyais pas comment rédiger mes propositions, les présenter dans une forme neutre et un style feutré, sans les réduire à des spéculations timorées et laisser la part belle aux idées en place.

Autre difficulté avec ce genre d'exercice, la compilation obséquieuse obligée d'auteurs considérés comme référents et la profusion de citations et références les mettant en évidence risquaient de conférer à mon travail l'allure d'un pur exercice de style d'autant que le point d'histoire à traiter entrait, dans l'esprit du lecteur moyen, au nombre des sujets marginaux et définitivement épuisés. De la sorte, mes conclusions risquaient vite d'être mises au placard, comme bon nombre de travaux de ce type.

Or, j'estimais que ce que j'avais à dire pouvait, par les questions soulevées, contribuer à faire avancer le débat sur la question de l'approche de l'histoire à La Réunion autant que sur le point précis que je me proposais d'étudier.

J'eus, un moment, envie d'écrire mes conclusions sous forme de roman historique. Mais je rejetai bien vite cette formule car c'était le meilleur moyen de contribuer à la confusion et à l'alimentation de l'inclination générale à traiter cette tranche du passé de La Réunion. Encore qu'à la différence du genre dans lequel je me proposais d'écrire, la tendance qui faisait fureur à ce moment-là était plutôt au recadrage idéologique de la lecture de l'histoire par le biais du faux-vrai récit historique.

Je n'avais donc plus, comme genre possible, que l'essai. Mais là encore m'attendaient au coin de la critique, les puristes, ceux qui tenaient à la séparation des genres, à un classique déroulement convenu de la pensée et à la présentation équilibrée des parties.

Je me souvins alors de ces expériences des soirs de vacances où, loin des convenances, je faisais vivre à mes petits-enfants des contes dont ils ne se lassaient pas. Je relus les auteurs qui m'avaient marqué. Je me rendis compte que leur force était leur liberté d'expression. Je décidai donc de traiter le plus librement possible le sujet, me réservant le droit de ne pas respecter le cheminement chronologique classique utilisé par tous les auteurs qui avaient parlé de la découverte des Mascareignes, m'autorisant à faire part, à tout moment, des circonstances dans lesquelles j'avais travaillé telle partie, des tribulations inhérentes aux conditions de la recherche marginale, de l'irruption de l'empirisme dans la méthode, de mes recours candides et béotiens à des travaux scientifiques que j'avais mille peines à assimiler, n'y ayant jamais été initié auparavant. Quant à la forme, je me proposai d'adopter, au gré des situations, celle du récit ou celle de l'analyse.

En vérité, je me rendis compte au cours de la rédaction définitive de l'ouvrage que ce choix correspondait à ma nature profonde : celle d'un esprit libre et curieux de tout ce qui touchait à l'Univers dans son environnement immédiat. Je pouvais enfin saisir l'opportunité de m'exprimer en tant que non-historien, non-géographe, non-scientifique, et me payer le luxe d'introduire une

pointe de provocation dans une société momifiée dans le conformisme.

Il n'est pas exagéré de dire que la tâche tint de la gageure. Un tel travail nécessitant une documentation très spécialisée m'obligea à profiter de l'opportunité de rares déplacements hors de l'île, à ruser pour accéder à des fonds réservés aux professionnels de la recherche, à guigner les contacts avec des personnes-ressources notoires dans l'espoir d'un concours exceptionnel et surtout, pour employer le mot devenu célèbre, à donner du temps au temps. Ce temps consacré à la recherche incrusta cette dernière dans ma vie et celle de mes proches et m'épargna de tomber dans le travers de notre époque : la recherche de résultats immédiats.

Etonnerais-je si je disais que mes recherches et la rédaction de ce livre m'ont permis de me défaire des œillères que la société réunionnaise avait toujours voulu m'imposer pour ma participation sans réserve à son fonctionnement? En vérité, en me donnant la clé pour franchir le miroir que celle-ci m'opposait, elles m'ont ouvert à d'autres horizons, au contact des anonymes, des invisibles du microcosme dans lequel je vivais, pour intégrer l'empirisme populaire dans mon comportement, en mesurer l'importance et lui faire confiance pour m'aider à échafauder les hypothèses les plus farfelues en apparence, mais pas les plus saugrenues en définitive.

Chapitre V

LE TEMPS DU VERROUILLAGE IDÉOLOGIQUE

Une île sous influence.

A La Réunion, on verrouillait. André Scherer¹ fut, sur le point qui nous préoccupe, objectif. Mais il n'était plus question, chez lui, de ce rôle d'aiguade qu'auraient pu avoir les îles avant l'arrivée des Européens dans l'Océan Indien. Il était très en retrait par rapport à Defos du Rau. Et pour qui se penche sur les parutions traitant de la découverte des Mascareignes en tenant compte de leur ordre chronologique, l'ouvrage de Scherer semble marquer la transition entre la période ouverte inaugurée par Lougnon en 1939 et la vague d'obscurantisme qui sévit à partir de l'époque où il rédigea son *Histoire de La Réunion*.

C'est qu'entre temps s'étaient produits des événements extrêmement importants. En effet, en rassemblant leurs empires sous la bannière de la liberté pour combattre le nazisme, les puissances coloniales s'étaient trouvées au pied du mur à la fin du conflit mondial. L'exigence d'égalité dans le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes avait conduit, dans un premier temps, à l'ébranlement des empires coloniaux. A La Réunion, la situation en 1946 était un peu plus complexe. Alors que dans les grandes colonies, le pillage des richesses au mépris des droits de l'Homme s'était fait de la façon la plus brutale et la plus directe jusqu'à la seconde guerre mondiale, la position excentrée de La Réunion et le peu d'intérêt dont elle était l'objet de la part de la métropole lui avaient valu de ne vivre les contradictions coloniales, ni dans le fond ni dans la forme, de la même façon que les colonies des continents africain et asiatique.

¹ André SCHERER, *Histoire de La Réunion*, P.U.F., Que sais-je?, Paris, 1965.

La main mise absolue des possédants sur la vie politique de l'île, le leurre d'un jeu politique « de décalcomanie» entraînèrent les couches sociales défavorisées dans des prises de positions sur des rivalités de personnes extérieures à leurs problèmes. Les fauxsens et non-sens truffaient le vocabulaire politique. Le mythe de « La Réunion colonie colonisatrice » créé par l'idéologie des classes sociales dominantes piéga les éléments les plus lucides qui s'interrogeaient sur la colonisation. Tel fut le contexte dans lequel se constitua cette frange des classes possédantes, sincère sans doute, mais aliénée et ignorante des leçons de son histoire au point d'entraîner le peuple dans l'imbroglio identitaire que concrétisa la départementalisation.

A partir de 1946 la puissance coloniale céda de gré ou de force dans les grandes colonies. 1962 vit la fin du rêve colonial. Il s'agissait pour la métropole d'empêcher la peau de chagrin de se réduire à néant. D'autant plus que dans les DOM, les partis progressistes tiraient les conséquences du jeu de dupes dont leurs peuples faisaient les frais. A partir de là, tous les moyens furent utilisés par la puissance coloniale pour endiguer la marche à l'émancipation et préserver ce relais insulaire d'une importance géopolitique exceptionnelle³.

Alors que l'Université se créait et se développait, que l'histoire, la linguistique, l'ethnologie y étaient enseignées, un effort considérable fut dépensé pour éradiquer la langue créole depuis la maternelle; des moyens audiovisuels les plus sophistiqués furent mis à la disposition de ceux qui tiraient à boulet rouge contre les valeurs de la civilisation réunionnaise; l'enseignement de l'Histoire de La Réunion fut supprimé à l'école primaire. Décisions inéluctables dans la mesure où le danger ne pouvait être écarté qu'avec l'anéantissement de la vérité sur le vécu culturel du peuple.

¹ J'emprunte à Léon Damas l'image qu'il utilise pour qualifier la littérature antillaise.

² Contrairement aux Antilles, La Réunion fut très pauvre sur ce plan. C'est dû à l'appartenance de tous ses hommes politiques de premier plan à la bourgeoisie.

Dans <u>Géopolitique</u>, <u>constantes et changements dans l'histoire</u>, Ellipses édition, Aubin, 2003, Paris, Aymeric CHAUPRADE consacre le chapitre 3 de la partie II aux différents aspects géopolitiques de l'insularité. Mais La Réunion qui, tout au long de son histoire, a réuni la quasi-totalité des cas de figure pouvant illustrer le chapitre, en est objectivement absente.

Et la découverte des Mascareignes dans tout ça ? Objecteraton. Si avec Scherer elle resta en dehors du champ d'action de l'entreprise de falsification de l'histoire, c'est parce que, au moment où cet historien rédigea son *Histoire de La Réunion*, il était important dans les sphères du pouvoir de parer au plus pressé. Il fallait, par exemple, répondre à l'offensive lancée depuis 1959 par les intellectuels autonomistes sur la question de la contribution de Madagascar à la formation du premier noyau de la population, de la langue, de l'imaginaire et de la musique. Scherer s'y employa consciencieusement¹. D'autres, après lui, se chargèrent de la découverte des Mascareignes.

En 1970, Gabriel Gérard² publia un guide illustré de La Réunion. Dans l'avant-propos, l'auteur précisait que

« le présent ouvrage regroupe par commune ces souvenirs de petite histoire qui doivent permettre à tous les Réunionnais de revivre certains épisodes d'un passé relativement riche en évènement ».

L'accumulation de « souvenirs de petite histoire » pouvant servir à la restitution de la « grande histoire », leur authencité est une condition indispensable à la vérité historique. Or, Gérard prenait beaucoup trop de liberté avec les dates et les évènements. Cela commençait avec la découverte et les prises de possession. Cet auteur, qui avait pris la peine de nommer Defos du Rau, Albert Lougnon, Yves Pérotin, André Scherer et Eugène Souris dans sa bibliographie, osait écrire :

« S'il n'est pas possible en l'état actuel des recherches historiques d'attribuer à Pedro de Mascarenhas l'honneur d'avoir découvert le premier l'île de La Réunion il est cependant permis d'affirmer que cet évènement se situe entre les années 1502 et 1528 date à laquelle une escadre de quatre navires commandés par le dit Pedro de Mascarenhas aperçut l'île » 3.

Et cela continuait dans les lignes suivantes avec le passage de Castelton en 1596 au lieu de 1613, celui de Bontekoe en 1602 au lieu de 1619. Quant au puits de la région de Saint-Philippe, puisque ceci nous intéresse et qu'il n'en avait plus été question depuis

¹ André SCHERER, <u>Histoire de La Réunion</u>, P.U.F., édition 1965, page 11, IIl'occupation définitive, et p 124 1^{er} paragraphe.

² Gabriel GERARD, *Guide illustré de La Réunion*, Nérac, 1970.

³ GERARD, page 7.

Barquissau, il nous apprenait, au passage, que c'est sur ordre de Joseph Hubert que furent creusés le puits du Baril en 1882 (mais il doit s'agir de 1822) et le puits de Takamaka (l'actuel Puits Arabe) en 1813. Parlant du *puits du Baril*, il l'assimilait au puits dont avait parlé Garsault alors que, justement, ce dernier avait précisé qu'il ne fallait pas assimiler *l'Ancien Puits* au *puits du Baril*.

Gérard fit donc, pour le moins, preuve de légèreté... Mais était-ce de la légèreté? Il apporta sa contribution à l'entreprise de brouillage. Comme la bibliographie présentée en fin d'ouvrage était des plus réduites, que les dates et la présentation des événements n'étaient justifiées par aucun renvoi à un quelconque ouvrage ou document de référence, le lecteur ne peut rien contrôler à moins d'avoir une connaissance exhaustive du contenu des sources auxquelles il peut faire appel pour sa vérification. Ce qui n'est pas à la portée du lecteur auquel était destiné l'ouvrage de Gérard.

La présentation générale de l'ouvrage a en outre la particularité d'endormir la méfiance du lecteur tant il est vrai qu'une date, un évènement cités dans ce genre de livre ne peuvent être perçus que comme étant du domaine de l'indiscutable. C'est dans ce contexte que Gérard, après avoir repris à son compte la position de Barquissau sur la réalisation du puits du Baril, discrédita l'hypothèse de Garsault en lui donnant comme point de départ un puits introuvable dans la région du Baril, et banalisa le puits de Takamaka par le biais d'une date fantaisiste. Il contribua ainsi à faire mieux que jeter le trouble dans l'esprit du lecteur non averti, il le persuada que le Puits Arabe n'avait jamais existé que dans l'imagination de Garsault.

Etait-ce l'air du temps ? Catherine Lavaux s'inscrivait dans la continuité de Gérard. Ce qu'elle disait des puits de Saint-Philippe dans son livre « *La Réunion du battant des lames au sommet des montagnes* » le laissait en tous cas penser. Mais de même que Paul Hermann ne semblait pas avoir lu attentivement Garsault avant de parler du puits, Catherine Lavaux ajoutait à la confusion en confondant Paul Hermann et Jules Hermann, en se trompant dans la

¹ Catherine LAVAUX, <u>La Réunion : du battant des lames au sommet des montagnes</u>, Courbevoie, 1973.

chronologie des citations, en abusant des citations tronquées et remaniées.

Celle-ci usait en effet d'un raccourci en italiques placé entre guillemets :

« 1900 : les Arabes connaissaient l'île depuis longtemps, ce puits creusé dans la lave, à section carrée pareil à ceux que l'on construisait en Egypte, est de construction antique. Il atteste d'une colonisation très ancienne et éphémère et d'un établissement arabe vers le VIIIè ou le IXè siècle. »

Le moins qu'on puisse dire c'est que, même fait à partir des termes et expressions utilisés par Hermann, cet arrangement est bien moins nuancé que la citation originale et, de ce fait, prend force d'affirmation. Cette transformation de la pensée de Hermann est difficile à resituer dans l'ouvrage de référence d'autant plus que la date de 1900 est inexacte et correspond à la parution d'un livre de Jules Hermann. En outre, cette erreur de date renverse la chronologie des parutions des ouvrages de Garsault et d'Hermann. En effet, Garsault est cité sans transition après Hermann et les deux citations illustrent la légende du puits de Takamaka après que Catherine Lavaux a expliqué que Hermann confondait le puits du Baril et celui de Takamaka. Il en résulte que le lecteur prend logiquement Hermann comme auteur de l'hypothèse de la présence d'hommes à La Réunion avant l'arrivée des Européens dans l'Océan Indien. Or le doute a déjà été levé sur la construction du puits du Baril et la date de la réalisation de l'ouvrage. Le mystère est donc élucidé pour celui qui se contente de lire Catherine Lavaux.

Et les termes qu'elle utilisait pour parler du puits de Takamaka, montrent que dès 1973 elle ne crut pas au sérieux de l'hypothèse de Garsault sur

« Le fameux puits arabe qui intrigua beaucoup les historiens de l'île. »

Il est vrai qu'elle avait certainement lu Gérard et que l'aplomb avec lequel ce dernier assénait son affirmation avait de quoi ébranler quelqu'un qui n'avait pas vérifié minutieusement les correspondances échangées entre Joseph Hubert et les autorités anglaises en cette année 1813.

La mise au pas de la recherche.

Si je n'avais pas eu à faire l'historique de la place accordée à la découverte de La Réunion dans l'œuvre des historiens des îles Mascareignes, je n'aurais pas remarqué ce qui constitua un coup de théâtre en 1970. Le succés du recueil de Lougnon « Sous le signe de la tortue » avait été tel qu'en 1970 parut la troisième édition du livre. Pourtant, plus que le fait que cette édition était posthume, apparaissait à l'évidence l'amputation dont le livre avait été l'objet sur la découverte de La Réunion entre la deuxième et la troisième édition.

La première date mentionnée dans l'édition de 1970 était en effet 1512. Tout ce qui était antérieur avait été gommé. Plus question de la certitude qui apparaissait dans les éditions de 1939 et 1958 sur les informations données par les Arabes aux Portugais à l'arrivée de ces derniers dans l'Océan Indien. Plus question de la carte de Cantino et même, après 1512, plus question du détail insolite apparaissant sur la carte de 1520. Plus grave : défiant la reproduction photographique de la carte publiée dans le livre de Visdelou Guimbeau, ce détail « ilhas masca remhas », avait été transformé dans l'exposé de l'historien en « ilhas Mascareinhas » 1.

Lougnon qui, dans les deux premières éditions de son livre avait donné l'image de l'honnêteté intellectuelle et de la minutie, rejettait tout d'un bloc, sans qu'aucun élément nouveau n'eût rendu caducs sa position antérieure et les documents auxquels il s'était référé. Il se remettait en cause alors que sa contribution pouvait, en figurant à côté de celle de Visdelou Guimbeau, ouvrir des horizons nouveaux au chercheur, comme il en avait formulé le souhait naguère lorsqu'il disait :

« Il suffit d'avoir exposé aussi succintement que possible l'état de la question, et de formuler le souhait qu'un chercheur s'applique à élucider l'énigme. »²

Pire! On y voyait refaire surface la position défendue par Brunet...Oui!... Brunet!

Je ne pus, constatant ce recul, m'empêcher de penser avec peine à cet autre universitaire qui ouvrit, quelques années plus tard,

¹ LOUGNON, <u>Voyages anciens...</u>, édition de 1970, page 12. ² LOUGNON, <u>Voyages anciens...</u>, édition de 1954, page 11.

des perspectives à la langue créole écrite, et qui fut par la suite contraint d'aller à Canossa¹.

Alors ? Si l'auteur avait été dans l'impossibilité de suivre le travail de réédition, Anastasie se chargea-t-elle de la dernière relecture avant passage sous presse ? Ou alors, quels remords auraient pris l'historien au soir de sa vie ? Et à quelle abjuration aurait-il été contraint ? Lui qui, selon les dires de son frère, fut lucide jusqu'au bout. J'étais atterré.

Si à la mort de Lougnon, la recherche de la vérité sur la découverte de La Réunion devint comme orpheline, il est certain qu'avec l'édition de 1970 de *Voyages anciens*, elle hérita d'un avis de comparution.

Et ce n'est pas l'illusion donnée par le livre de Toussaint sur Maurice qui changea la réalité. La position de cet auteur datait de 1961 et elle contribuait, vu l'autorité de ce dernier, à geler la situation sur le plan universitaire. Qui oserait, en effet, dans le cadre de recherches universitaires, se lancer dans des voies fossilisant Toussaint et Visdelou Guimbeau ? Qui oserait affronter les barrières posées officiellement ?

Il n'est que de lire *l'orientation bibliographique* de Daniel le Blevec pour s'en convaincre :

« Affirmer que les Mascareignes n'ont joué aucun rôle dans l'histoire océanique avant le XVIè siècle est devenu un lieu commun. De fait, les plus anciennes migrations qui affectèrent l'Océan Indien occidental, ne les touchèrent pas, ou du moins n'y laissèrent pas de trace. Aucune source grecque ni arabe ne les mentionne. Pourtant les premiers portulans portugais sur lesquels elles figurent, celui de Cantino, celui de Canerio en 1502 leur donnent des noms arabes Diva Margabin pour La Réunion, Diva Arobi pour Maurice, Diva Mozare pour Rodrigue à une époque où les Portugais n'avaient pas encore reconnu les îles mais en avaient sans doute appris l'existence par l'intermédiaire de cartes arabes. Il semblerait donc que des navigateurs arabes, plus vraisemblablement swahilis, prirent contact avec les Mascareignes à une époque qui précède de peu l'arrivée des Portugais dans l'Océan Indien mais sans y laisser aucun établissement. De ce fait

¹ Voir remarques introductives de Daniel BAGGIONI au <u>petit dictionnaire</u> <u>Créole réunionnais/Français de 1987</u> et la préface de la deuxième édition du <u>Dictionnaire Créole réunionnais/Français de Daniel Baggioni de 1990</u>.

on ne s'étonnera pas de l'inexistence d'une bibliographie spécialisée sur la question. On devra se contenter des courtes notices de A Chapuiset Le Merle Précis d'histoire de l'île Maurice 1950, Jules Codine, Mémoire géographique sur la mer des Indes [Challamel Paris 1868] Auguste Toussaint: Histoire des Isles Mascareignes (collection mondes d'O.M. Berger Levrault Paris 1972] et G. Visdelou Guimbeau découverte des Mascareignes »¹.

Tels les muets du sérail...

Il est plus qu'évident qu'une telle présentation de la question, que je tenais à citer entièrement, est loin d'inciter un jeune universitaire à choisir la question pour un sujet de recherche. Cela va plus loin. La plupart de ceux qui, journalistes, pédagogues, illustrateurs, etc, ont à s'intéresser à l'histoire, même hors du cadre universitaire, sont passés par le système scolaire et universitaire. Parce que l'Université distribue le label aux auteurs qu'elle juge dignes de foi, ces utilisateurs de documents s'engouffrent presque toujours dans les chemins balisés par la Faculté.

Certains auraient sans doute le tempérament pour affronter cet univers de vérité exclusive. Mais leur esprit critique, quelle que soit sa santé, ne s'exerce pleinement qu'à l'intérieur des limites fixées par les maîtres. Ces derniers n'ont-ils pas en effet été pour eux, depuis la maternelle jusqu'aux diplômes d'études supérieures, les guides, voire les pères nourriciers.

Qu'il y ait hésitation sur un choix à faire et que cette hésitation soit esquissée par les maîtres, le débat peut se développer et la recherche se poursuivre, même hors de l'Université. Mais que le débat soit considéré comme sans objet et la recherche inutile, alors la curiosité, l'imagination et l'esprit critique se trouvent neutralisés par une force tenant à la fois du vide dont s'entoure toute vérité exclusive et de cette dogmatique à laquelle s'assimile la voix des maîtres dans le subconscient de leurs disciples. Il y a en conséquence toutes les chances pour que l'hypothèse erronée soit exploitée pendant des années par des auteurs visant la simple vulgarisation de la connaissance. Ainsi peut s'expliquer le fait qu'à

¹ Daniel LE BLEVEC, <u>Orientation bibliographique pour une étude des côtes africaines, des îles et des routes maritimes du Sud Ouest de l'Océan Indien antérieurement au XVIè siècle</u>, in C.C.U.R. N° 8, Décembre 1976, page 19.

La Réunion, entre 1971 et aujourd'hui, à quelques nuances près, toutes les positions sur la question se ressemblent.

Gérard, par exemple, qui comprit sans doute que la position qui avait été la sienne en 1970 était indéfendable, s'aligna sur la position désormais classique de la connaissance qu'avaient les Arabes de l'existence de l'île. De 1973 à 1986 il marqua même un net progrès dans la présentation de la question. Encore qu'en 1986, à cause d'une lecture hâtive d'Auber¹ et d'une méconnaissance des géographes arabes il fût amené à dire que les îles *diva* (qui dans son esprit s'assimilent aux Mascareignes) étaient connues puisque citées au XIIè siècle par Idrisi, alors qu'en fait ces *îles Diva* désignaient l'archipel des Maldives et Laquedives.²

Le feuilleton dessiné « Listwar la Rényon » paru entre 1977 et 1978, s'appuya, pour la documentation sur la découverte et les différents noms donnés à l'île, sur deux ouvrages : l'histoire de La Réunion d'Eugène Souris et l'édition 1970 de Voyages Anciens de l'île Bourbon. Détail significatif, si le navire figurant sur la première vignette du feuilleton était un boutre, le commentaire annonçait : « à partir de 1500... » associé à « Diva Margabin ». Ceci constituait une grossière erreur de datation dans la mesure où le nom de Diba margabîm figurait bien sur la carte de Cantino dressée en 1502, ce qui impliquait que des pilotes maures qui informèrent Gama de son existence la connaissaient depuis bien longtemps et au moins avant 1498.

En 1979, Leguen⁴, qui s'étendit assez longuement sur la question, fit sienne l'hypothèse de la découverte par les Arabes et de la redécouverte par Pereira, mais il ne parvint pas à dégager une synthèse suffisamment claire des auteurs qu'il avait consultés sur la question. Autre défaut que l'on peut lui reprocher : il transformait en certitude et sans s'appuyer sur des éléments nouveaux irréfutables ce qui n'est pour tous que du domaine de l'hypothèse

¹ Jacques AUBER, *Histoire de l'Océan Indien*, Tananarive, 1955.

² Voir AUBER p.196 et p.209 (carte d'Idrisi).

³ <u>Listwar le Rényon (an désin a suyiv)</u>, sénaryo : Claude PRUDHOMME, tèks kréol : A. VAVET & KANIKI, désin : KANIKI, in *Témoignage chrétien de La Réunion*, 1977-1978.

⁴ Marcel LEGUEN, *Histoire de l'île de La Réunion*, l'Harmattan, Paris, 1979.

discutable. En tout état de cause, rien de tout cela ne sortait du cadre fixé par la voix officielle sur la question.

North Coombes : une bouffée d'oxygène....

Pendant ce temps, à Maurice, un auteur essayait de faire avancer les choses. En 1980 North Coombes publia un livre sur la découverte des Mascareignes¹. Ce livre fut, semble-t-il, le résultat de son interrogation sur les conclusions de ses concitoyens, et particulièrement sur le travail de Visdelou Guimbeau affaibli par la sécheresse de certaines parties de l'argumentation et l'absence de citations décisives de témoignages.

En effet, cette «insuffisance», compréhensible s'il se fût agi d'un apport inédit sur un point d'histoire non controversé, laissait dans le cas présent, le lecteur sur sa faim. C'est d'ailleurs ce qui, peut être, poussa North Coombes à en avoir le cœur net.

Il faut dire qu'il ne ménagea pas sa peine. Certes, il se documenta beaucoup. Certes, il réfléchit beaucoup. Mais on peut reprocher à cet auteur que, pour originales que soient ses idées, elles ne constituent pas une véritable nouveauté par rapport aux propositions de Visdelou Guimbeau, Chapuiset le Merle² et Toussaint.

De plus, ses conclusions, pêchaient à mes yeux par une trop grande part qu'il accordait à l'imagination et à aux rêves au moment crucial de son analyse des documents essentiels. Et, si j'admettais cette présentation des faits dans le prolongement d'un travail historique passant dans l'univers de la fiction, j'éprouvais de la gêne devant le même choix prenant le pas sur un travail se voulant objectif et destiné à emporter l'adhésion du lecteur.

Mais il faut reconnaître que comparé à ce qui se passait à La Réunion, les efforts de North Coombes étaient comme une bouffée d'air frais. Ils invitaient à la réflexion, à la critique, à la contre proposition. C'était bon, c'était sain, c'était encourageant pour la recherche.

¹ Alfred NORTH COOMBES, <u>La découverte des Mascareignes par les arabes & les Portugais</u>, op. cité.

² CHAPUISET LE MERLE, <u>Précis d'histoire de Maurice XV-XVIIIè siècles</u>, Port-Louis, 1950.

Il est intéressant de faire le parallèle entre le bouillonnement Mauricien et le néant Réunionnais sur ce point précis de l'histoire des Mascareignes. D'un côté on ouvrait la porte à la curiosité avec Visdelou Guimbeau. On faisait des suppositions avec Chapuiset le Merle sur les noms attribués aux îles Mascareignes par les Arabes, on imaginait le trajet des découvreurs avec Toussaint et North Coombes.

De l'autre, on acceptait l'idée que l'archipel était connu des riverains, mais on s'empressait d'ajouter qu'aucune trace d'établissement de ces riverains n'existait. Et comme justement, à La Réunion, existait une légende de Puits Arabe, on s'acharnait à prouver que c'était, pour employer une formule célèbre, « une mauvaise légende » ¹.

Or, personne ne saurait se satisfaire de la réplique de Barquissau à Garsault. En effet, en exhibant le document prouvant que le *puits de Baril* n'est pas le *Puits Arabe*, Barquissau avait obtenu le contraire de ce qu'il recherchait. Au lieu de créer la diversion, il avait encouragé à la lecture de Garsault et à la réflexion sur l'ouvrage que ce dernier appelait *l'Ancien Puits*. C'est ce puits dont la description correspond exactement au *Puits Arabe* qui fut baptisé ainsi. Par qui ? Quand ?

Dans son livre *La Réunion du battant des lames au sommet des montagnes*», Catherine Lavaux² signalait, en 1973, la pancarte indiquant la direction à suivre pour se rendre au « *Puits Arabe* ». Il fallait donc un élément nouveau pour détruire la légende, les affirmations de Gérard en 1970 étant insuffisantes car ne s'appuyant sur aucun document.

La démystification officielle du Puits Arabe

C'est en 1979 que, dans le tome I du *Mémorial*³, le grand public prit connaissance de la venue à La Réunion en 1972 d'une

¹ Formule utilisée par le Préfet de La Réunion, Perreau-Pradier, pour répondre aux articles de la presse locale et nationale sur la fraude massive officiellement organisée à La Réunion dans les années soixante.

² Catherine LAVAUX, <u>La Réunion : du battant des lames au sommet des montagnes</u>, Courbevoie, 1973.

³ Daniel VAXELAIRE et alii, <u>Le mémorial de La Réunion</u>, 6 tomes, Australe Editions, Saint-Denis de La Réunion, édition de 1979.

mission archéologique du service des Fouilles et Antiquités des Affaires culturelles qui

«a donné, en octobre 1972, le coup de grâce à cette légende des puits « arabes » ».

Cet élément nouveau fut décisif dans le débat : il allait permettre de reléguer l'hypothèse du creusement du puits avant l'arrivée des Européens au rang des sujets qu'il serait impossible d'évoquer sans faire sourire. D'ailleurs, emboitant le pas au Mémorial, Catherine Lavaux ajoutait dans l'édition 1986 de son livre sur La Réunion :

« la légende existe mais on sait désormais que cette technique était très fréquemment utilisée. Le puits n'a d'arabe que le nom ».

Comment passerait-on en effet outre les avis aussi autorisés que celui du Mémorial? Qui oserait mettre en doute le sérieux les conclusions d'un ouvrage de référence affichant la caution d'un aréopage d'universitaires de renom tels que Hubert Gerbeau et Claude Wanquet, pour ne citer qu'eux, et des plus hautes autorités morales parmi lesquelles figurait l'Evêque de La Réunion. Qui oserait contester ces conclusions quand elles s'appuyent sur le rapport d'un spécialiste, d'un expert dont justement la mission est, entre autres objets, de dire si oui ou non le puits représente un intérêt archéologique? Personne, car tant sur le plan moral que technique existent les garanties.

Quoi d'étonnant après çà qu'en 1987, un ouvrage, par ailleurs très documenté, sous la signature de Raoul Lucas et Mario Serviable¹, évoquât la découverte des Mascareignes avec un manque de rigueur qui jurait avec le reste de l'ouvrage. Sur une demi-page, ses auteurs réussirent à occulter la connaissance que les Arabes avaient de l'île, à renvoyer dos à dos les hypothèses les plus sérieuses et les propositions les plus farfelues. Ils le firent par le truchement d'une citation de Visdelou Guimbeau. Et comble de légèreté, la présentation de cette citation extrapolée de son contexte, n'est pas perçue par le lecteur pour ce qu'elle est : un rappel fait en début d'ouvrage par l'un des deux auteurs les plus crédibles sur la question². La mesure était pleine!

¹ Raoul LUCAS & Mario SERVIABLE, <u>Les gouverneurs de La Réunion,...</u>, op cité.

² « La découverte des Mascareignes a toujours fait l'objet de controverses.

Si j'éprouvais de la sympathie pour les travaux de Visdelou Guimbeau et North Combes, le fait que leurs conclusions n'étaient pas identiques me convainquit que je devais chercher encore. J'avais en effet le sentiment qu'ils n'avaient pas pris en compte un certain nombre d'éléments importants et que c'était là la raison de leurs divergences qui me laissaient sur ma faim. La relecture des deux auteurs mauriciens conforta mon choix. Je décidai donc de tout reprendre à zéro. Reprendre à zéro, oui... mais par où commencer?

Quand des hommes débarquèrent-ils pour la première fois dans les Mascareignes ? Ces débarquements peuvent-ils être datés ? Dans son livre La Découverte des îles Mascareignes, Georges De Visdelou-Guimbeau dresse la liste des différentes théories sur cette question.

« Afin que le lecteur ait une idée de la variété des théories qui existent sur la découverte des îles Mascareignes, je donne ci-dessous un tableau montrant le choix de quelques unes des autorités les plus connues.

par Garcia Mascarenhas en 1505: Enciclopedia italiana, Nouveau dictionnaire de géographie universelle

par Pedro Mascarenhas en 1505: Encyclopaedia Britannica, Baron Grant, C. Pricham, N. Nike, International Geography, Penny Cyclopaedia, the World's Hlstory, the Gallery of Geography

par Pedro Mascarenhas en 1507 : La Grande Encyclopédie ,E. Avalle , Robert Montgomery , Baron d'Unienville

par Diego Fernandez Pereira en 1507 : Avezac-Macaya, J. Codine, Prince Roland Bonaparte, Alfred Grandidier, A. Pitot, H. de Rauville, S.B. de Burgh Edwardes

par Pedro Mascarenhas en 1513 : F. de S. L. Saraiva, Prof. C. Keller, A. H. Keane

par Pedro Mascarenhas en 1528 : I.Güet

par Pedro Mascarenhas en 1545 : Le Grand I.arousse, Etienne de Flacourt, F. Leguat, Malte-Brun, Statistiques de la Marine et des Colonies françaises, Dictionnaire Universel des Géographies. » G. de VISDELOU-GUIMBEAU. Extrait de Les gouverneurs de La Réunion, page 16.

Chapitre XIII

FAITS MAJEURS ET ÉVÉNEMENTS INSIGNIFIANTS SUR LA ROUTE DES INDES

Le coup d'éclat légitime et légal de Vasco de Gama.

En cent vingt ans d'histoire, le Portugal n'avait pas eu à faire face à une telle situation. Sans doute y avait-il eu des complots, des coups tordus. Mais le débat s'était toujours situé dans la sphère restreinte de la grande noblesse, des membres légitimes ou bâtards de la famille royale. Gama, lui, n'appartenait pas à cette caste. Il était de ces hommes dont la famille avait gravi, à force de dévouement au pouvoir royal, à force services rendus au pays, les échelons menant à des postes à haute responsabilité. Et chacun savait que son titre de Dom relevait de la méritocratie et non de l'appartenance à la vieille noblesse.

Avait-il préjugé de son importance, de sa dimension, de sa superbe, au point de vouloir jouer dans la Cour réservée aux princes de sang ? À moins que... son geste eût exprimé la revendication d'une reconnaissance à laquelle auraient droit tous ceux qui avaient préservé naguère l'indépendance du Portugal. Et ce qui ajoutait à l'originalité de la situation, c'était le sursaut d'orgueil d'un homme seul.

En réalité, le coup d'éclat de Vasco de Gama était justifié : aucune nouvelle décision n'était intervenue en sa faveur dans l'affaire de la seigneurie de Sines, et c'était un motif suffisant pour considérer maintenant que le don du roi auquel il tenait le plus lui échapperait. Et la goutte qui fit déborder le vase fut sans doute le renouvellement de la préférence accordée à Cabral pour une autre expédition. Or, l'amiral avait en sa possession un document signé du roi, à l'époque où aucune tractation, aucune intrigue n'avait encore porté ombrage à leurs bonnes relations.

Cette autorisation permanente de commandement des flottes de l'Inde accordée par Manuel à Vasco de Gama avait force de loi :

Nous, le roi, faisant savoir à quiconque est concerné que,

Considérant le très grand et signalé service dont Vasco de Gama, de notre Conseil, a rendu à nous-mêmes et à nos Royaumes par la découverte de l'Inde, pour lequel service il est juste que nous lui décernions honneur, grandeur et faveurs, il nous plaît que, de toutes les flottes, sa vie durant, nous faisons et feront construire, à destination de l'Inde, que ce soit seulement, comme à présent, pour le trafic des marchandises, ou, si cela devait advenir, avec ces mêmes flottes, pour faire la guerre, D. Vasco de Gama puisse en prendre et en prenne de commandement, afin que, à bord de ces flottes, il puisse, en personne, naviguer et nous servir.

Et, quand il voudra prendre le commandement de l'une de ces flottes, nous n'y mettrons et n'y ferons nommer aucun autre capitaine que lui.

Et parce que nous nous fions à son honneur pour qu'il sache nous servir au mieux, il nous plaît de lui accorder, et de fait nous lui accordons cette faveur et ce privilège, comme susdit. ¹

Cette fois-ci personne ne pouvait rien contre Vasco de Gama. Son geste était légitime et légal. Ni Le roi, ni l'Ordre de Santiago, ni même le pape. C'est ainsi que Gama leva l'ancre pour sa deuxième expédition.

Retombées de la deuxième expédition de Gama.

En lisant les récits de ce voyage et particulièrement celui de Tomé Lopes, et en comparant l'expédition de l'amiral avec celle de João de Nova et de Cabral, je ne pus m'empêcher de me poser la question : et si Vasco de Gama avait de longue date mûri la préparation, intellectuelle et humaine de son expédition ? Et si sa stratégie avait tenu compte des leçons de la première expédition et de celle de Cabral ? Et si, tenant compte des contradictions constatées lors des voyages précédents, mais surtout du sien, il avait préparé un plan de conquête et réparti ses forces en fonction des

¹ Archives nationales, Torre do Tombo, cartas missivas, maç. 4, n° 36. cité par René Virgile DUCHAC <u>Vasco de Gama l'orgueil et la blessure</u> op. cit. page 23. Ce document n'est pas daté. Mais, compte tenu de l'enchaînement des situations, il y a tout lieu de penser qu'il était antérieur à 1502.

objectifs militaires et économiques! Nombre d'indices aboutissaient au constat qu'il était venu pour gagner et que cela nécessitait qu'il ne se laissât pas disperser par des rêves de découverte ou de redécouverte. Pour avoir eu en sa possession la carte des îles du Sud-ouest de l'Océan Indien intégrée à la Mappemonde de Cantino, il savait qu'il existait, par exemple, des îles non encore visitées par les Portugais après le passage du Cap.

Le 12 et le 13 [juin], alors que nous avions fait 450 lieues d'ouest en est depuis le cap de Bonne Espérance, nous découvrîmes que la mer montrait de nombreux signes de terre, tels que de la vase, des débris, des loups marins, beaucoup d'espèces de grands oiseaux blancs, et d'autres sortes de petits oiseaux semblables à des étourneaux, sauf qu'ils avaient la poitrine blanche. Nous avons tous pensé que ces choses venaient de quelque île qui n'avait pas encore été découverte par les chrétiens, et qui était près de là car elles ne pouvaient pas venir de la terre ferme, qui était beaucoup trop éloignée. \(^1\)

Mais l'objectif à atteindre était la côte d'Afrique.

Au Cap il affronta la tempête, mais ne perdit aucune nef. Bien que cela fût dit avec brièveté, il faut relever les enseignements des tempêtes subies par les précédentes campagnes, surtout celle de Cabral. On commençait en effet à comparer les qualités marines des nefs. On avait des manoeuvres de mieux en mieux adaptées aux assauts du vent et de la mer. Gama avait l'oeil sur tout, vérifiant l'état des stocks, distribuant les rôles, répartissant les tâches et les forces dans le temps et dans l'espace.

Et avec la froideur de l'homme qui se croit investi d'une mission dépassant sa propre humanité, avec cette détermination de celui qui est convaincu de participer à un plan divin, le croisé, le chevalier de l'Ordre de Santiago fit brûler un navire de pèlerins « infidèles » avec femmes et enfants, fit prendre des otages, les fit pendre, refusa tout arrangement. Enfin, moins pour se faire pardonner par Dieu, mais parce qu'il était de son rôle de chevalier de l'Ordre de Santiago de le faire, emmena une quinzaine d'enfants maures pour en faire des chrétiens. Ainsi l'Europe chrétienne commenca-t-elle dans l'Océan Indien à faire oeuvre civilisatrice.

Journal de Tomé Lopès in Paul TESSYER & Paul VALENTIN, <u>Voyages de Vasco de Gama...</u>, op. cité, page 206.

Le deuxième voyage de Gama fixa définitivement le circuit des Indes. Il avait en effet la possibilité de s'approvisionner en viande dans la région de Limpopo, en or à Sofala, il pouvait faire du radoub à Kilwa ou à Mozambique. Au retour, Vasco eut le souci de regagner le Portugal au plus vite. Il trouva une voie plus courte car plus au Sud au retour de Cochin. Cette voie passant à travers les îles Seychelles et Amirantes avait l'avantage d'être plus directe. La route était toute tracée. Maintenant on commençait à juger à leur véritable niveau les tempêtes du Cap et la complicité de régime de vents et de houles dans l'Océan Indien. Il fallait en tenir compte et intégrer le risque accru que faisaient courir aux nefs leurs charges importantes en épices sur le chemin du retour. Ainsi s'achevait la période pionnière des expéditions vers l'Orient des épices. Le coup de force de Vasco de Gama avait été payant.

Quand les historiens perdent leurs repères.

Tandis que toutes les expéditions portugaises prenaient la route du canal de Mozambique, un capitaine, au terme d'un périple obligé dans l'Océan Indien, aborda une île. Son aventure allait donner lieu à des dizaines d'interprétations qui tournèrent à la confusion la plus totale.

Curieuse façon d'analyser les documents pouvant contribuer à la vérité sur les événements! me dis-je, en abordant la question. Alors que les pièces d'archives connues de tous depuis plus d'un siècle concouraient à une attribution logique de la découverte d'une des Mascareignes à Diogo Fernandes Peteira en 1504, les historiens avaient tous contribué à confiner l'événement aux oubliettes. Je lus avec une certaine incrédulité leur choix. Il était troublant de constater l'erreur grossière qu'ils commettaient en situant l'événement en 1505, 1507, 1513

Cette anomalie, venue d'amateurs n'ayant pas accès aux archives portugaises eût été admissible. Mais qu'un Fontoura da Costa, un Cortesao¹ .pour ne citer qu'eux, se fussent enfermés dans des approximations, était à désespérer de toute confiance dans des

A.FONTOURA DA COSTA, <u>A Marinharia dos Descobrimentos</u>, 1950, propose les dates 1511/1512 et A. CORTESAO & A. TEIXEIRA DA MOTA, <u>Portugaliae Monumenta Cartographica</u>, 1960, celle de 1513.

personnalités et travaux de référence. J'en pris mon parti et me dis que cette faille préjudiciable, en d'autres temps, à un vrai débat sur la question « Diogo Fernandes Peteira est-il celui qui a attribué à La Réunion le nom de Santa Apelonya », était peut être à présent salutaire à la recherche dans la mesure où je me voyais dans l'obligation d'être sans cesse sur mes gardes. Et une fois de plus, je repassai toutes les informations au crible.

Rappel de la fantaisie dans les dates associées à l'événement et aux hommes. (voir in North Coombes , annexe .)

Découverte des Mascareignes par les Portugais

(noms et dates proposés)

Tableau récapitulatif réalisé à partir de la liste de 70 ouvrages de référence recensés par A,North Coombes

Déc.	A	В	C	D	E	F	G	tot
Dates								
1498								
1500	1							1
1504							5	5
1505						8	6	14
1506				1			5	6
1507		12	2			3	8	25
1508								
1509						1	2	3
1510			2				1	3
1511			5				2	7
1512			1			6	4	11
1513						13	3	16
1528					1	2		3
total	1	12	10	1	1	33	36	94

A: Diego Dias

B: Diogo Fernandes Peteira

C: Domingo Fernandes

D: Ruy Pereira Coutinho

E: Diogo Rodriguez

F: Mascarenhas

G: pas de nom et date non exclue

Noms proposés des Portugais qui découvrirent la première des Mascareignes et dates associées à ces noms.

Des dates, des voyages et des hommes.

Avant 1504, aucun navire portugais, mis à part celui de Diogo Dias, n'était passé à l'est de Madagascar. Diogo Fernandes Peteira le fit, malgré lui, en 1504... et non en 1505. Cette année-là, la flotte de Lopo Soares de Albergaria, partie de Lisbonne en 1504, fit l'aller-retour en passant par le canal de Mozambique. Et s'il est vrai que parmi ceux qui furent de cette expédition figura un Fernandes Pereira, il n'avait rien à voir avec les Mascareignes et son nom est lié à la découverte de Socotra. Quant à de Almeida, son escadre quitta Lisbonne à la fin du mois de Mars 1505 et emprunta la voie classique du canal de Mozambique pour se rendre en Inde. L'année 1505 etait donc disqualifiée. Mais l'amalgame des noms et des situations faisait diversion et ne s'arrêtait pas en si bonne voie.

Les passages de plusieurs navires Portugais à Madagascar en 1506, ceux de la flotte de Fernão Soares¹ retournant à Lisbonne, ceux de l'escadre de Tristão da Cunha se rendant en Inde firent l'objet de récits très détaillés dans les chroniques de Castanheda et Barros. Le luxe de détails sur les tribulations de Gomes d'Abreu, João Rodrigues Pereira Coutinho (aussi désigné sous le nom de Ruy Pereira), qui furent cités à cette occasion, faisait que sans une certaine vigilance, l'amalgame bénéficiait plus au périple à rebondissements de l'expédition conduite par Tristão da Cunha en 1506 qu'à l'aventure vécue en 1504 par Diogo Fernandes Peteira. D'autant plus qu'après l'expédition de 1503, Peteira fut aussi de celle de 1506 où il eut la responsabilité du navire d'Albuquerque, «le Cirne »... C'est peut-être la raison qui poussa de nombreux historiens à lui attribuer la découverte de Maurice en 1507.

Quoique signalé de façon laconique, l'événement n'en est pas moins incontournable :

« Diogo Fernandes Peteira, de ce groupe, prit par l'extérieur de São Lourenço et se sentit fréquemment perdu parmi les basses et récifs. Lorsqu'il trouvait du fond, il mouillait et ne marchait que de jour. Ce fut un grand travail de sondage. À bord du vaisseau, les gens eurent très soif et beaucoup moururent. Et il alla toucher l'île à un havre où il ne trouva rien d'autre que de la bonne eau et du poisson en abondance. Il y passa l'hiver de l'Inde jusqu'en août. Par la suite, il fit la traversée jusqu'en Inde et en septembre 1504

_

¹ qui s'était rendu en Inde en 1504 avec d'Almeida

il alla à l'entrée de la rivière de Cochin et passa du côté des Maldives sans les apercevoir. » ¹

Peteira était donc le premier navigateur européen à être arrivé à l'est de Madagascar et à avoir abordé une autre île... Encore que le texte portugais fasse état de « ... e foy tomar na Ilha em hum porto... » « l'île » et non « uma Ilha » « une île », ce qui laisse la place à l'ambiguité.

Un toponyme à associer à une date logique.

Le nom lui-même, *Santa Apelonya*, donné par celui qui découvrit La Réunion, était intéressant à deux titres: d'abord, cela signifiait que tout découvreur présumé devait avoir découvert la terre en question un 9 février. Ensuite, cela impliquait qu'il y avait de fortes chances que ce fût sa façon de remercier le ciel de l'avoir sauvé d'un grand péril. Je me souvenais à ce propos de plusieurs relations de voyages dont j'avais eu connaissance: celle de Christophe Colomb lorsqu'il essuya une tempête le 13 février 1493, sur le chemin du retour de sa première expédition; celle d'Alvaro Velho en décembre 1498:

« Et je vous affirme que si nous étions restés quinze jours de plus à recevoir cette mer par le travers, il n'y aurait plus eu personne pour manoeuvrer les navires. Nous en étions arrivés au point où tout le monde était résigné à son sort. Et dans notre détresse nous faisions sur les navires beaucoup de promesses et de prières aux saints...»

ou encore le journal de Tomé Lopes :

« Le mardi 7 juin [1502] (...) Les grands paquets de mer, c'est-à-dire les vagues, qui venaient sur nous étaient chose stupéfiante à voir. On fit ce jour-là beaucoup de voeux, et l'on tira au sort ceux qui iraient visiter la sainte église de Notre-Dame Sainte-Marie-de-Guadalupe. Les hommes de la Julia n'étaient pas moins effrayés que nous : ils l'étaient même bien davantage, car beaucoup de coups de mer entraient dans leur nef, et ils firent eux aussi bien des voeux. »

Or, la présence de Diogo Fernandes Peteira dans la partie de l'Océan Indien nous concernant se situait au mois de février alors que la flotte de Tristao da Cunha, dont Pereira était l'un des

_

¹ Gaspar Corrĕa, *Lendas da India* T. I page 418

capitaines, partie de Lisbonne entre le 9 mars et le 6 avril 1506¹, était arrivée à Mozambique en Novembre. Et le périple de Diogo Fernandes Peteira avait été des plus mouvementés.

Analyses intéressantes de Kammerer et North Coombes.

Mais il est vrai que pour le chroniqueur Gaspar Corrĕa, marqué par la personnalité et les exploits d'Albuquerque², l'aventure de Diogo Fernandes Peteira ne pouvait être vue que comme une anecdote, presque une incongruité. Alors que le *Capitão mor* investissait Sofala, première place stratégique de la côte africaine, et qu'il cinglait vers d'autres conquêtes jalonnant la nouvelle route quasi officielle des épices, alors que l'aventure portugaise, la vraie, la grande, prenait corps sur les rivages continentaux, n'avait-il pas, lui, Diogo Fernandes Peteira, passé près de six mois à profiter du calme et des ressources d'une île ? Cette aventure pouvant intéresser quelque romancier méritait-elle plus qu'une relation peu détaillée ? Et cela pesa lourd dans la balance !

J'étais donc, au bout de la compilation sur la question, face à un choix entre deux auteurs ayant sérieusement travaillé sur les chroniques portugaises et émis à ce sujet des hypothèses intéressantes : le premier, Kammerer³, pensait que le fait que Diogo Fernandes Peteira ait rencontré sur sa route des récifs assez nombreux exclut la côte est de Madagascar et l'île de Sainte-Marie au profit de la route des Mascareignes avec les Gargados Garajos, les bancs de Nazareth, les Amirantes, les Seychelles et les Chagos. Et de conclure que la probabilité était plus grande qu'il eût touché à Bourbon qu'à Sainte-Marie.

North Coombes⁴, quant à lui, émettait un doute, penchant plutôt pour Madagascar. Choix logique si l'on s'en tient au fait qu'à aucun moment un nom (en l'occurrence Santa Apelonya) ne fut

¹ Il y eut deux convois, l'un avec d'Albuquerque et l'autre avec da Cunha.

² Corrĕa arriva en Inde en 1512, à l'âge de 13 ou 14 ans et fut le secrétaire du Vice-Roi Affonso d'Albuquerque pendant les trois dernières années de la vie de celui-ci. Corrĕa était lui-même comme Albuquerque, de l'Ordre de Santiago.

³ Albert KAMMERER, <u>La découverte de Madagascar par les Portugais et la cartographie de l'île</u>, op. cité.

⁴ Alfred NORTH COOMBES, *La découverte des Mascareignes...*, op. cité.

signalé dans la chronique de Corrĕa. Mais encore une fois, la brièveté de l'information y était pour beaucoup. North Coombes, cependant, en réfutant l'argument de Kammerer, faisait montre d'un arbitraire étonnant. Son choix qui relevait plus de l'affirmation que de l'analyse ne résistait pas à la critique quand on le rapprochait de la véritable spéculation fantasmatique que constitua son explication de la découverte des Mascareignes par Diogo Dias en 1500¹. J'eus l'occasion de rencontrer North Coombes après la publication de son livre. J'essayai en vain d'obtenir de lui une argumentation plus étoffée de sa critique de l'hypothèse de Kammerer sur la question. Enfermé dans ses certitudes, il m'opposa une courtoise mais définitive fin de non recevoir.

En fait, la faille chez les deux auteurs se situait au niveau de la finesse d'analyse de la relation de l'aventure de Peteira. Et si Kammerer me paraissait plus crédible que North Coombes, il prêtait toutefois le flanc à la contestation car il se contentait d'analyser une partie de la relation de Gaspard Corrĕa : celle qui avait trait à la navigation difficile lors du passage des *«basses »*. Quant à la partie de la relation parlant de l'île elle-même, ni l'un, ni l'autre ne se hasardait à l'interprêter. Une analyse de l'événement (l'arrivée aux abords de *« l'île »* et l'errance qui y avait conduit Peteira) me parut indispensable.

¹ Voir, supra, page 146.

Chapitre XIV

L'ODYSSÉE INCONGRUE DE PETEIRA

Une fois de plus, la tempête fit rage au Cap.

A bord d'une nef faisant partie d'un groupe de trois bâtiments sous le commandement d'Antonio Saldanha, Peteira avait donc quitté Lisbonne le 23 avril 1503, un jour après le gros de la flotte d'Albuquerque. L'objectif était d'aller, dans un premier temps, à l'entrée de la Mer Rouge. Les enseignements des premières expéditions avaient en effet abouti à la conclusion que la main mise sur le monopole des épices passait par la maîtrise des escales stratégiques le long de la route maritime. Pour l'instant, un choix clair n'avait pas encore été fait entre ce que des historiens appelleraient plus tard le plan de Francisco de Almeida et celui d'Afonso de Albuquerque. Il apparaissait cependant évident que le Portugal devait se créer des relais fiables sur la côte d'Afrique¹. Ainsi s'expliquait qu'au programme de l'expédition de 1503 figurait la conquête de Sofala. Stratégiquement, c'était le point le plus facile à investir.

Les choix de route ne furent sans doute pas les mêmes lors de la descente de l'Atlantique, puisque la flotte d'Albuquerque passa sans trop de problèmes le Cap de Bonne Espérance et continua normalement sa route vers Sofala.

Et Peteira trouva sur sa route l'anticyclone de Sainte-Hélène, probablement très actif cette année-là, qui lui fit perdre beaucoup de temps. Il atteignit le Cap sans doute en Novembre, au début de l'été austral, après une descente de l'Atlantique qui avait duré six mois. Lorsqu'il arriva au large du cap, le groupe des quatre navires dont

¹ Voir les relations des deux premiers voyages de Vasco de Gama in Paul TEYSSIER & Paul VALENTIN, *Voyages de Vasco de Gama...*, op. cité.

faisait partie le sien entra dans une zone de mauvais temps. La flottille fut dispersée et Peteira se retrouva isolé.

C'est alors que commença son errance dans l'Océan Indien. Combien de temps dura-t-elle, entre le Cap et les Mascareignes? Trois mois? Plus? Cela peut paraître énorme. Et c'est peut être ce qui sema le doute dans l'esprit des historiens modernes lorsqu'ils prirent connaissance de son aventure dans les chroniques portugaises. Car plus l'événement s'éloignait dans le temps, plus la durée du séjour paraissait incroyable. Déjà les clippers du XIXe siècle avaient fixé d'autres normes aux voyages au long cours. L'ère de la vapeur fit perdre tout contact avec la réalité de ces périples pionniers. Mieux, lorsque aujourd'hui les catamarans géants peuvent prendre moins de trois mois pour faire le tour du monde, l'aventure de Peteira mérite une sérieuse explication. Et je dois dire que même quand, lisant Kammerer, je croyais à la démonstration qu'il avançait, j'avais tendance à émettre des réserves sur la date de l'arrivée de Peteira « dans l'île ». L'hypothèse suivant laquelle il avait été à l'origine du toponyme « Santa Apelonya » en était du même coup affaiblie et, avec elle, la crédibilité de son accostage aux Mascareignes.

L'année 2002 apporta beaucoup d'éléments de référence à mon analyse. Il y eut d'abord la diffusion sur Internet des péripéties vécues par Bruno Peyron lors de la course au Trophée Jules Verne. J'y découvris en temps réel des détails de vécu, en particulier sur le trajet entre Sainte-Hélène et la Tasmanie. J'eus, peu après, connaissance de l'aventure survenue à un pêcheur Tahitien qui, pendant quatre mois, avait dérivé sur 1.500 km dans le Pacifique. Ces éléments nouveaux me décidèrent à entreprendre une observation de la météo dans l'Océan Indien. Je collectais quasi quotidiennement cartes de surface, photos satellite et commentaires pertinents des sites internet¹. J'eus la chance, de surcroît, de bénéficier de l'observation d'une saison cyclonique 2002-2003 particulièrement riche dans l'Océan Indien.

http://www.intellicast.com/LocalWeather/World/Satellite/World/ http://www.allmetsat.com/fr/indien_ir.html http://www.mtotec.com/ http://www.meteo-reunion.com/ http://www.mtotec.com/

Sarimanok¹ et plus tard Si loin du monde² devinrent mes livres de chevet. Estimant disposer de suffisamment d'éléments techniques pour reconstituer le périple de Peteira sans risquer une marge d'erreur rédhibitoire, je me proposai de mettre en perspective tous les paramètres : les conditions météorologiques dans l'Océan Indien à cette période de l'année, les caractéristiques nautiques des nefs et la mise en application des enseignements que Peteira avait tirés des voyages précédents et en particulier de celui de Diogo Dias.

Aujourd'hui, sur un voilier disposant de moyens modernes de communication, s'appuyant sur des services météorologiques équipés de satellites susceptibles de transmettre des données précises et en temps réel sur la zone où se trouve l'embarcation, le capitaine peut prendre toutes les décisions permettant d'utiliser au maximum les vents porteurs tout en évitant les dépressions et les risques qu'elles entraînent. Bruno Peyron passa le Cap « dans un trou de souris », suivant les propos d'un de ses coéquipiers. Il pouvait se le permettre d'autant plus aisément que la capacité d'un catamaran moderne à garder un cap, à manoeuvrer n'a rien à voir avec celle d'une nef du XVIe siècle.

En arrivant au large du Cap, lorsqu'il fut pris dans la tempête, Peteira n'échappa pas à des manœuvres que l'expérience des premières expéditions avait transformées presqu'en rituel. Tout l'équipage, à bord, savait qu'en la circonstance il était capital de préserver les mâts et les vergues, donc de carguer toute la voilure. J'assimilai le comportement de son équipage à celui décrit par Tomé Lopes en 1502 :

« A la troisième rafale, le vent devint si fort qu'il rompit notre antenne par le milieu, et qu'il brisa le mât de la Julia(...) Ce jour-là et la nuit suivante, nous courûmes à sec de toile et l'on amena la petite voile du mât de misaine... » ³

31

¹ Bob HOBMAN , <u>Sarimanok, de Bali à Madagascar. Dans le sillage des marins de la préhistoire</u> , Grasset , 1989.

Tavae RAIOARA, en collaboration avec Lionel Duroy; <u>Si loin du monde</u>, Ohéditions, 2003.

³ *Journal* de Tomé Lopes, page du mardi 7 juin 1502 (deuxième voyage de Vasco de Gama) in Paul TEYSSIER & Paul VALENTIN, *Voyages de Vasco de Gama...*, op. cité.

Et pour avoir plus les chances de survivre, l'effort de tous les hommes valides devait se résumer, comme le dit encore Tomé Lopes, à écoper, encore écoper... et prier, pour ne pas sombrer.

« le 16 juin la mer commença à grossir très fortement ; c'est pourquoi, au dernier quart, nous sommes allés tous en poupe pour écoper. »

L'inconvénient c'est que le navire devient alors la chose des courants... et aussi des vents, surtout lorsque la partie émergée de sa coque offre prise aux bourrasques.

A la différence de Diogo Dias, Peteira fut entraîné vers l'est.

En 1500, Dias avait eu de la chance. Si la tempête avait été violente, il avait toutefois pu être poussé très vite vers l'est de Madagascar, car les dépressions polaires, pendant l'hiver austral, remontent des trains de houle très haut, à l'intérieur de la zone intertropicale. En saison chaude, la région peut présenter un système plus complexe et moins favorable à un navire à la dérive. Les dépressions polaires glissant d'ouest en est ne peuvent pas toujours remonter l'Océan Indien en diagonale à cause de l'anticyclone des Mascareignes. Il peut y avoir aussi une dépression tropicale se glissant en direction du sud dans le couloir à l'ouest de l'anticyclone. Ces phénomènes engendrent un système de vents et de houles chaotiques. Houle croisée venant et du sud-ouest et du nord-est, coups de vent à dominante ouest mais pouvant virer au nord-ouest. Bref, toutes les conditions pour faire dériver la nef de Peteira vers le sud-est. Condition aggravante, le temps des découvertes passé, celui de la conquête et de l'exploitation des richesses de l'Inde avait favorisé la marginalisation des caravelles de découverte, maniables, légères, tenant la mer, au profit des nefs « rondes », au château de poupe imposant.

Il est donc compréhensible que, livrés aux éléments, les Portugais fussent entraînés très loin, au sud-est des côtes qu'ils voulaient atteindre. Et quelqu'eussent été leur volonté et leur capacité de navigateurs, la manoeuvrabilité de leur nef les condamnait à subir, sauf dans des conditions météorologiques idéales et sur de petites distances, les vents et courants dominants. En vérité, en ces débuts de l'aventure portugaise dans l'Océan

Indien, la sécurité ne souffrait pas qu'on s'écartât de la route utilisée par Gama et Cabral. Et le passage du Cap était encore, au moment de la mésaventure de Peteira, dans une phase de laborieuse expérimentation. Peteira fut donc entraîné jusqu'au 60e voire 70e degré de longitude est avant de profiter des vents du sud-sud-ouest et sud à mesure qu'il se rapprochait de l'est de l'anticyclone. Ces vents tournant progressivement au sud-sud-est à mesure qu'il remontait vers l'équateur, il en profita pour atteindre la latitude de Sofala. Hélas, sa caravelle ne fut pas capable d'exploiter au maximum les vents et, malgré un effort de navigation pour faire de l'ouest, son navire ne lui permit pas d'éviter une dérive de 30° par rapport au cap qu'il avait choisi. C'est ainsi qu'après avoir parcouru une distance presqu'aussi importante que celle qui séparait la Terra de Vera Cruz du Cap de Bonne Espérance, un périple au cours duquel,

« ...À bord du vaisseau, les gens eurent très soif et beaucoup moururent. »

Il se retrouva aux environs des points 16° Sud et 60° est, à la latitude des Gargados Garajos. C'est là qu'il dut passer à travers les basses.

Faire de l'ouest pour atteindre Mozambique.

Cette présence de hauts fonds non encore signalés pouvait être pour Peteira le signe de la proximité du continent. Or l'Afrique était à l'ouest, et il savait qu'il se trouvait à la hauteur de Mozambique. Quelle fut alors sa décision après un si long séjour en mer, sans réserve d'eau avec un équipage affaibli et décimé?

Il n'avait pas le choix. Il est quasi certain qu'il décida d'aller plein ouest...et que tout son effort tendit à garder ce cap qui lui permît de toucher terre à coup sûr. C'est peut-être ce qui poussa North Coombes à conclure que l'île qu'il atteignit finalement était Sainte-Marie de Madagascar qui se trouve à peu près à la même hauteur que les Gargados.

Or, à la latitude de cet archipel, la probabilité est forte qu'en sortant de la zone de hauts fonds, il bénéficia d'un vent d'est-nord-est, voire de nord-est, accompagnant un système dépressionnaire, (tempête tropicale ou cyclone) situé loin à l'ouest de sa position. En cette saison, la trajectoire « classique» - s'il en existe - des cyclones

traversant l'Océan Indien suit une voie ouest, entre les 11e et 15e parallèles Sud avant de basculer vers le sud-ouest, le sud, puis vers le sud-sud-est après avoir contourné les anticyclones¹. Et le récit de Gaspar Corrĕa permet d'envisager comme très probable qu'un cyclone commençant à descendre entre Tromelin et la côte malgache ait favorisé le projet de Peteira. De plus, les informations qui lui avaient été fournies avant son départ de Lisbonne sur les vents dominants saisonniers entre la côte d'Afrique et l'Inde ont pu le convaincre de la nécessité d'attendre une inversion de mousson, une fois arrivé au « havre ».

Nous savons en outre aujourd'hui, grâce à la photo satellite qu'en pleine saison cyclonique, quand l'Océan Indien se prête le mieux à la naissance des dépressions pouvant intéresser les Mascareignes, il existe un renforcement de la branche sud-ouest du courant Sud-équatorial qui passe par les Gargados, descend vers Maurice et La Réunion avant d'atteindre le sud de Madagascar. Vents et courants conjugués ont pu faire dériver la nef de Peitera suffisamment pour que celle-ci arrivât par le nord-nord-est en vue de La Réunion.

L'île à l'identité controversée n'était pas Sainte-Marie.

Et il accosta logiquement « l'île » à l'identité controversée qui lui offrit « un havre » pour cinq mois. En tout cas, il se rendit compte que cette première terre qu'il touchait après plusieurs mois passés à naviguer dans des conditions périlleuses n'était pas Madagascar puisqu'il se trouvait au nord ou au nord-est de l'île et que la latitude ne correspondait pas à celle de la pointe nord de Madagascar située à 11° Sud. Or c'était une tradition de rendre grâce à Dieu d'avoir écouté les marins au plus fort de la tempête et de donner à la terre d'accueil le nom du saint du jour. On était le 9 février et cette terre fut appelée Santa Apelonya.

Si aux yeux des historiens attachés aux détails consignés dans les chroniques, ce parcours reconstitué de Peteira est crédible jusqu'aux Gargados, dire que le havre se trouvait à La Réunion peut passer pour une affirmation. En lisant entre les lignes, on peut toutefois trouver matière à faire la lumière sur l'identité de l'île.

¹ Voir ilustration page 190.

Contrairement à Diogo Dias, Pereira, Soares, Sequeira et peutêtre Gomes d'Abreu¹ qui, arrivant sur la côte malgache, signalèrent tous avoir rencontré des hommes, Peteira ne rencontra aucun humain pendant les six mois qu'il passa sur l'île. Il n'avait donc pas pu se retrouver sur la côte malgache, même pas à Sainte-Marie, cette île si proche de Madagascar que le spectacle des collines de la grande île aurait pu inciter les Portugais à s'y aventurer, donc à y rencontrer des autochtones. D'ailleurs l'île de Sainte-Marie ellemême était habitée puisque, nous dit une relation de voyage hollandaise du XVIème siècle :

« A leur arrivée à l'île de Sainte-Marie, ces trois vaisseaux firent prisonnier le roi ou Phulo (Filohany) qui donna pour sa rançon une vache avec son veau. Dans ce pays, il n'y avait point de vivres frais parce que ce n'était point la saison et que les orangers étaient en fleurs. Ils se procurèrent cependant une assez grande quantité de cannes à sucre et de poules. » ²

S'aider des récits d'autres navigateurs pour comprendre.

Reste le choix entre Maurice et La Réunion. Deux raisons font pencher le choix pour La Réunion: d'abord, la longitude sur laquelle se trouve Maurice. Pour y accoster, il eût fallu que Peteira acceptât une dérive de près de 75°, ce qui revient à dire qu'après avoir gardé sa lucidité dans la zone des basses et récifs il n'avait fait aucun effort pour aller vers l'ouest. La deuxième raison c'est le détail de l'eau et des poissons en abondance. A Saint-Denis, après le passage d'un système dépressionnaire, les hauteurs sont striées par des cascades visibles de très loin. Cascades du Chaudron, du Boucan Launay, cascades le long de la falaise de la Montagne. Peteira et ses hommes, dont les réserves d'eau étaient épuisées, ne pouvaient pas ne pas être impressionnés par cette profusion d'eau. Une seule difficulté: la tempête dont les vents périphériques les avaient poussés jusqu'à l'île, était aussi accompagnée d'une houle

¹ Voir, infra, page 188 et suivantes.

² (Hettweede Boeck, Journael ost Dagh-register inhoudende een warachtich verhael ende historische vertellinghe van de reyse, mars 1598 voyage de l'amiral Jacques-Corneille van Neck à bord du « Mauritius » et du vice-amiral Wybrant van Warwijck à bord de « l'Amsterdam ». Imprimé à Middelburgh, 1601], p. 4-7; cité par GRANDIDIER in Ouvrages anciens ..., op. cité. page 246.

du nord-est encore assez puissante. La prudence poussa certainement les Portugais à longer la côte jusqu'à trouver un ancrage sûr. Réaction de navigateur dont nous avons une description précise dans le récit du passage de Villem Ysbrantsz Bontekoe en 1619:

« On résolut de toucher à l'île Maurice, ou à celle de Maskarénas. Nous dressâmes notre course entre ces deux îles qui ne sont pas beaucoup éloignées l'une de l'autre. Nous arrivâmes à la pointe de l'est de l'île de Maskarénas. Nous courûmes le long de cette pointe ; nous trouvâmes quarante brasses d'eau. On jeta l'ancre ; mais l'ancrage n'était pas propre pour notre vaisseau et était trop proche de terre(...)

Comme la mer était trop haute pour les [les malades] y porter nous avions quelque répugnance à l'entreprendre. Nous envoyâmes notre chaloupe à terre, pour voir ce qui se pourrait faire(...) Je retournai au vaisseau (...) Comme je fus arrivé, je jugeai qu'il était à propos d'aller la nuit avec la chaloupe le long de la côte, pour voir si on ne pourrait point trouver quelque place plus propre pour mettre notre vaisseau à l'ancre, car celle où il était était dangereuse. Ce que je fis, et je trouvai une baie avec un fond de sable, qui était éloignée d'environ cinq milles du lieu où était le vaisseau. J'entrai dans la baie et j'y trouvai au fond un lac dont l'eau n'était pas tout à fait douce... »¹

La Pointe du Gouffre dépassée, ils trouvèrent une mer plus calme, plus protégée. Les ruisseaux descendant des collines de Saint Paul, la côte sablonneuse, l'étang furent pour eux, comme pour bien d'autres Européens par la suite, un point de chute inespéré après une si longue route.

Peteira visita certainement l'île, au moins son littoral. J'émettais cette hypothèse, car c'était la moindre des curiosités pour un navigateur que de tenter de repérer les possibilités d'accostage et les dangers d'un lieu nouveau. Il ne manqua certainement pas de relever la petite île, au sud-est. Est-ce grâce à son journal que les cartographes de *la Casa da India* dessinèrent cette particularité de Santa Apellonya²?

¹ Récit de Villem Ysbrantsz Bontekoe (1619) in LOUGNON, 3ème édition, 1970, pages 16, 17.

² Carte de Lopo Homem de 1519, (Atlas de Miller, Res.Ge.DD.683) Bibliothèque Nationale; Anonyme de 1537 Musée de la Marine de Lisbonne.

Peteira y fit escale jusqu'au mois de juillet. Les années où la côte ouest est épargnée par les cyclones, les premiers vents intéressants soufflant de façon soutenue vers le nord et balayant la région Ouest peuvent survenir vers le mois de juin. On peut penser que c'est à cette occasion que sans trop de peine, sans avoir à solliciter outre mesure l'équipage décimé, il reprit la route vers l'Inde.

Quant à l'abondance en bonne eau et poissons, le constat s'est souvent renouvelé, comme le prouvent les récits de voyageurs réunis dans le livre de Lougnon « voyages anciens à l'île Bourbon » :

« En parcourant l'intérieur nos gens ont découvert un autre cours d'eau et un étang couvert de canards et d'oies sauvages; ils y pêchèrent de grosses anguilles, aussi savoureuses qu'en aucun pays du monde; elles n'étaient nullement farouches et, lorsqu'on les manquait, elles allaient seulement deux ou trois mètres plus loin où on pouvait les prendre tout à son aise. J'en ai pesé une, car ces anguilles étaient plus grosses que toutes celles que j'avais vues jusque-là : elle pesait 25 livres ; sa chair était exquise. A mon avis, c'est un endroit pour se ravitailler aussi favorable qu'on peut le souhaiter, d'autant plus que l'île est inhabitée. »

« On ancra dans cette baie à trente-cinq brasses de fond. L'ancre tenait ferme et on permit à l'équipage d'aller à terre, voir s'il pouvait trouver des rafraîchissements dans les bois. On commanda de plus huit hommes avec une seine pour aller pécher dans le lac dont nous avons parlé ci-devant. Ils y trouvèrent de fort beaux poissons, des carpes et une autre sorte de poissons qui ressemble fort aux saumons; ils sont fort gras et de fort bon goût. On trouva aussi de l'eau douce et une petite rivière qui descend du haut des montagnes et coule jusque sur la grève. Ses deux bords étaient plantés d'arbrisseaux qui en rendaient la vue fort agréable, et son eau, claire comme un cristal, nous invita à y porter tous nos malades qui ne pouvaient boire assez de cette eau. Nous leurs permîmes d'y demeurer jusqu'à ce que notre vaisseau fût en état de partir (...) Il n'y a point de peuple dans cette île. Nos gens la

¹ Récit de Samuel Castelton (fin mars 1613) in LOUGNON, 3^{ème} édition, 1970, page 14.

parcoururent de tous côtés, percèrent au travers de ses bois et se saoulèrent de gibier et de poisson. » ¹

La découverte de Peteira, un événement marginal.

Lorsque Peteira arriva à Cochin en septembre 1504, de Albuquerque en était déjà parti depuis longtemps. Quelles informations rapporta-t-il? À qui raconta-t-il les détails de son périple? Quels pilotes en furent bénéficiaires? Autant de questions dont les réponses relèvent de la spéculation. Le rapport qu'il fit de son aventure échappa, de toute façon, certainement au regroupement des remarques de tous les pilotes et capitaines de la flotte avec laquelle il avait quitté Lisbonne. De plus, son arrivée à bon port était déjà une bonne nouvelle puisque, ne l'ayant retrouvé ni à Mozambique, ni à l'entrée de la Mer Rouge, ni à Cochin, ses compagnons avaient pu croire à sa disparition dans la tempête au Cap.

Ce qui est sûr c'est que de toute la période qui précéda la présence des Mascareignes avec leurs toponymes modernes sur les cartes, le récit de l'aventure de Diogo Fernandes Peteira, même succinct, conforté par les dates et routes suivies par les expéditions se rendant en Inde, était le seul témoignage de la découverte des Mascareignes par les Portugais et que l'événement se produisit en 1504.

Evénement marginal, l'aventure de Peteira fut occultée par les faits et gestes des de Albuquerque, Gama, de Almeida, rattachés à des événements dont les nombreuses traces dans les archives de *Torre do Tombo*, de la *Casa da India* ont facilité la tâche des historiens. D'autant plus que son arrivée à Cochin, coïncidait avec une situation préoccupante pour les Portugais. Calicut avait posé des problèmes à ses compatriotes. D'une façon générale, le bilan des quatre premières expéditions nécessitait un renforcement considérable du dispositif portugais. Déjà était partie de Lisbonne une importante armada sous les ordres de Lopo Soares de Albergaria. Il s'en préparait une autre, encore plus imposante,

Récit de Villem Ysbrantsz Bontekoe (1619) in LOUGNON, 3^{ème} édition, 1970, page 18.

destinée à mettre à disposition de celui qui la commandait, D. Francisco de Almeida, premier vice-roi, les moyens nécessaires pour contrecarrer la montée en puissance d'une coalition de fait entre tous ceux qui refusaient une redistribution des cartes favorable aux Portugais en Afrique de l'est, dans le Golfe Persique et en Inde. A côté de cette précipitation des événements sur le plan militaire et de la crise qui allait se développer jusqu'en 1510, la découverte d'une île déserte, dont le seul intérêt reconnu par un navigateur égaré était la richesse en eau potable et poissons, pesait d'un poids bien dérisoire.

Son intérêt était d'autant plus réduit que non seulement l'île était excentrée par rapport aux lieux et voies géopolitiquement importants dans l'Océan Indien, mais, en plus, le Portugal devait être présent sur un autre front : celui de l'Amérique du Sud. Car si, par le mariage¹, le souverain du Portugal avait scellé un pacte d'entente cordiale avec les Rois Catholiques, l'enjeu que représentaient les richesses des Indes tant occidentales qu'orientales était énorme et les prétentions de l'Espagne devaient être contenues dans les limites fixées par le traité de Tordesillas.

Certains historiens ne prirent pas en compte ce contexte et cédèrent à la tentation de faire la relation entre l'arrivée de la nouvelle de la découverte de Santa Apelonya à Lisbonne et l'existence de *la Casa da India* créée quelques mois auparavant. Mais l'intérêt que présentait la découverte de l'île ne justifiait pas alors qu'on l'entourât de mystère, et que, *sigillo* obligeant, l'ordre fût donné aux cartographes officiels de supprimer les trois « *îles arabes* » de la carte du monde pour les préserver de l'appétit d'une puissance rivale².

¹ Manuel avait épousé en premières noces Maria, en deuxièmes noces Isabel, toutes deux filles de Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille.

² « Après 1510 ces îles semblent disparaître momentanément des cartes. Vesconte Maggiolo (1511) les ignore. Elles ne sont pas sur la carte italienne Pilestrina (1511) où figure ilhadazale (agalega)... on ne les trouve pas non plus sur le planisphère de Bernardus Sylvanus (1511) que l'on tient comme la sixième carte imprimée montrant les découvertes espagnoles et portugaises de l'Afrique jusqu'à la côte méridionale de l'Asie. Elles ne figurent pas non plus sur le planisphère de 1513 de Waldseemüller. Francisco Rodriguez ne les signale pas dans son célèbre atlas d'entre 1512 et 1514 où cependant Madagascar est si

Seuls les pilotes...

Que, compilant les archives plusieurs décennies après, Gaspar Corrĕa n'eût désigné l'île d'aucun toponyme est explicable. Les seuls pour lesquels *Santa Apelonya* présentât un réel intérêt en cette année 1504 étaient les pilotes qui eurent la chance d'engranger les informations fournies par Peteira. Bien que constituant un plus sur leurs routiers, elles étaient, à coup sûr, très incomplètes puisque seule la latitude pouvait être déterminée avec exactitude. Les travaux de Pero Anes et João de Lisboa¹ étaient en effet loin d'être achevés. « *L'île* » découverte par Diogo Fernandes Peteira était encore pour l'instant du domaine de l'indéterminable.

Rencontrée après trois mois d'errance dans une partie de l'Océan Indien encore entourée du mythe de la « mare tenebris », consignée par 21° sud, mais impossible à situer par rapport à la côte d'Afrique ou même l'île São Lourenço qui s'était dressée sur la route de Diogo Dias, cette Santa Apelonya ne pouvait être portée sur un quelconque portulan officiel. Car, pour l'instant, elle ne correspondait pas aux « îles arabes » au gisement bien plus austral sur la mappemonde de Cantino.

Et même lorsque, une vingtaine d'années plus tard, les Mascareignes eurent été portées avec une relative précision sur les cartes, les atteindre, après avoir été dérouté au sud du Cap par les tempêtes polaires, battu par les houles du sud et secoué par les dépressions tropicales, relevait de l'exploit.

La meilleure preuve en fut donnée en 1528 lorsque le mauvais temps éloigna Nuno da Cunha de son escadre, toujours dans la région du Cap. Manquant d'eau potable, il voulut aller s'approvisionner à l'île de Santa Apelonya et, fait troublant, dans le récit de Gaspard Corrĕa les caractéristiques de cette île sont évoquées à peu près dans les mêmes termes que ceux qu'il avait utilisés pour parler de l'île où avait séjourné Peteira

« Le gouverneur suivit son chemin, accompagné d'un de ses frères, Pero Vaz, celui-ci avec beaucoup de difficulté, car pendant la tempête, son bateau avait été durement secoué et les tonneaux qu'il portait étaient abîmés. Le gouverneur s'entretint à ce sujet

bien représentée. Il en est de même dans les cartes de Louis Boulangier (1514) et de Gregor Reysch (1515). » NORTH COOMBES, op. cité, page 93.

¹ Voir chapitre sur João de Lisboa, page 249 et suivantes.

L'odyssée incongrue de Peteira

avec les pilotes et ils se mirent d'accord pour aller jusqu'à l'île de Santa Apelonya: cette île a beaucoup de rivières d'eau potable, des arbres, des oiseaux et des poissons. 1 »

Nuno da Cunha, qui tenait certainement cette information de Peteira², eut moins de chance que celui-ci : il ne trouva pas Santa Apelonya et dut se rendre sur la côte est de Madagascar.

Gaspar CORRĚA, *Lendas da India* T. III pages 308-309

² Tous deux participèrent à l'expédition conduite par Tristão da Cunha en 1506.

Chapitre XXII

L'ANCIEN PUITS, TÉMOIN GROSSIÈREMENT RÉCUSÉ

Un rapport introuvable à La Réunion.

Lorsqu'en 1980, je pris connaissance de la référence « technique » discréditant définitivement « la légende des puits arabes », j'étais sur le point de proposer à un magazine local le fruit de mes recherches sur la question. Cela faisait en effet un bout de temps déjà qu'intrigué par l'ouvrage, je faisais et défaisais des hypothèses, non pas sur son authenticité, mais sur la période de sa réalisation et le contexte historique qui avait pu conditionner son creusement à cet endroit précis de la côte réunionnaise.

Inutile de dire que la nouvelle m'intrigua. Cette histoire de puits creusé en 1830 m'avait tout l'air d'une confusion entre deux ouvrages. Connaissant, par le Mémorial, l'époque à laquelle le missionnaire du service archéologique du Ministère de la culture était venu à La Réunion, et voulant me faire une idée précise, scientifique, moderne sur les puits afin de réviser mon point de vue sur la question, je me lançai à la recherche du document autorisé.

Ma surprise fut grande de constater que cette mission, qui avait été effectuée à La Réunion dans un passé récent (octobre 1972) n'avait retenu l'intérêt d'aucun service d'archives ni au Conseil Général, ni à la Région pas plus qu'à la Préfecture, à la bibliothèque de l'Université, au Centre de Recherches de l'Océan Indien, au Musée Léon Dierx ou à la D.R.A.C.. En désespoir de cause, je décidai, sur le conseil de l'archiviste du Conseil Général, de profiter d'un séjour à Paris pour m'adresser au service des archives du Ministère de la Culture.

Ce qu'un mois et demi de démarches n'avait pu me faire obtenir à La Réunion, je l'eus en deux minutes à Paris. Je dois dire qu'au moment où j'eus entre les mains le rapport qui faisait autorité au point que des historiens locaux s'en étaient réclamés pour qualifier la thèse de la présence arabe de « mauvaise légende », je

fus partagé entre la satisfaction de celui qui sait qu'il va enfin pouvoir avancer dans son enteprise et la frustation de celui qui sent que dans son propre pays n'existent pas tous les éléments lui permettant à lui simple autochtone de connaître sa propre réalité.

Et lorsque je pris connaissance du contenu du rapport, une foule de questions se bousculèrent dans ma tête : questions sur l'étroite collaboration entre l'histoire officielle et l'idéologie politique dominante, sur l'entreprise de falsification de l'histoire, sur le camouflage de tout ce qui n'entre pas dans les schémas officiels, questions aussi sur les raisons de ce camouflage. Car il ne faisait aucun doute que le rapport était d'une inconsistance anormale. J'y constatai des erreurs si grossières qu'elles décrédibilisaient la mission et remettaient en cause le sérieux de ceux qui avaient apporté leur caution de spécialistes à la rédaction du rapport.

Mission encadrée sous les tropiques.

Le 8 octobre 1972, par l'avion du COTAM, M. Jean Cazagnes du service des fouilles et antiquités des Affaires culturelles arrivait à La Réunion pour un séjour qui s'acheva le 12 octobre. Le but de cette mission était de visiter La Réunion pour « l'application de la loi du 10 novembre 1965 déclarant exécutive la loi du 29 septembre 1941 sur les fouilles archéologiques ». En effet, la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane avaient été dotées le 25 mai 1972 d'une Direction de Circonscription archéologique. La création de la même structure à La Réunion dépendait donc de l'intérêt que présenterait La Réunion aux yeux du missionnaire sur le plan des antiquités historiques et préhistoriques.

Il est nécessaire d'avoir une idée précise, non seulement de la compétence théorique, mais encore de la compétence réelle des personnes mises à contribution au cours du séjour du fonctionnaire du Ministère pour comprendre que ma critique du rapport de mission de ce dernier n'était pas le fruit d'un simple mouvement d'humeur. A La Réunion, l'intéressé fut en effet amené à faire le point avec le Préfet Vieillecazes et ses représentants, Melle

Laforgue, Directrice des Archives départementales¹, Mr Wacquiez Directeur du Musée Léon Dierx et un « historien de l'île » dont le nom n'était pas cité dans le rapport. Personne parmi ces collaborateurs du missionnaire n'avait de compétence en archéologie; ils étaient tous, au mieux, en possession d'informations véhiculées par les traditions orale et écrite susceptibles de fournir au missionnaire une base de travail. C'est ce qui ressortait d'ailleurs du rapport. Quant au missionnaire, j'appris de ses collègues du Ministère de la Culture qu'il n'avait aucune compétence en archéologie et que sa mission n'avait qu'un caractère administratif. Personne ne pouvait donc émettre d'avis technique définitif sur l'Ancien Puits.

La deuxième caractéristique de la mission c'était le court laps de temps pendant lequel l'envoyé du ministère séjourna à La Réunion : arrivé par l'avion militaire du COTAM le dimanche 8, il ne resta dans l'île que jusqu'au 12 au matin. Son séjour ne dura donc que trois jours et demi environ, dont une demi-journée consacrée à une réunion de travail avec le préfet et les responsables locaux concernés.

Visite bâclée.

En admettant qu'il eût consacré trois jours restants à la visite des vestiges susceptibles d'intéresser un archéologue et des sites dignes d'intérêt, ce laps de temps était nettement insuffisant pour un travail sérieux sur le terrain. Rien que pour une première visite aux puits des Anglais, de Mare Longue et au Puits Arabe, je vérifiai, par la suite, qu'il eût fallu consacrer plus de douze heures pour prendre sérieusement connaissance des ouvrages, de leurs sites, de la côte et de l'arrière pays. Or, entre autres prouesses, le fonctionnaire fut capable de faire en un après-midi le tour de La Réunion afin, disaitil, de

« m'imprégner de la topographie du littoral et voir les conditions dans lesquelles un éventuel débarquement ou un naufrage ait pu, à quelque époque que ce soit, être propice à une occupation, même temporaire ».

 $^{^{\}rm 1}$ Voir curriculum vitae in JIR du jeudi 6 janvier 1972 page 3 (ADR- 1 PER 94-48)

Quand on sait qu'en bien des endroits la côte est éloignée de la route de plusieurs centaines de mètres et qu'il fallait s'y rendre à pied pour avoir une idée précise sur les conditions d'accostage, quand on sait qu'à 80 km/h, il fallait, en 1972, entre trois et quatre heures pour faire le tour de l'île, on pouvait, sans crainte de se tromper, dire que le tour de l'île que l'intéressé fit dans l'après-midi du 8 octobre 1972 tenait plus de la sortie touristique – et encore! - que de la séance de travail. Ou alors il faut admettre que les régions du littoral favorables à une approche qui l'intéressaient ne concernaient que des navires de fort tonnage. Ce qui constituait une belle démonstration de la méconnaisance qu'il avait de la navigation dans l'Océan Indien avant l'arrivée des Européens. Mais pourquoi chercher si loin? A chaque ligne de la conclusion de la partie consacrée au tour de l'île, on avait l'impression que le but de la mission était de prouver qu'il n'y avait rien d'intéressant.

Mais à vouloir trop prouver, on ne prouve rien. Lorsque le missionnaire rapportait qu'

« à l'exception de trois endroits nettement localisés, le littoral, formé de blocs de lave, est inhospitalier... »

il admettait qu'il existait au moins trois endroits où l'accostage était possible. Mais lesquels ? Lorsqu'il ajoutait que

« ...et il est improbable qu'un navigateur ait notamment accosté sans courir un grand danger, en raison d'un banc de coraux sur lequel il devait obligatoirement se fracasser »,

il se discréditait sur deux points : d'abord il montrait qu'il n'avait pas visité de façon minutieuse la côte, puisqu'il semblait sousentendre que le banc de coraux était dangereux partout ailleurs qu'en ces trois endroits nettement localisés. Ensuite, et en admettant que la formule utilisée fût le fruit d'une rédaction hâtive du rapport, il oubliait que jusqu'à la création du chemin de fer à la fin du XIXè siècle, la vie économique de l'île fut tributaire des marines¹. Pour ne prendre que l'exemple de la région de Saint-Philippe, le sucre et les autres produits pondéreux de la commune étaient transportés par voie maritime. En 1841, le Conseil Privé s'opposa même à l'établissement d'un embarcadère au Tremblet pour prévenir la

¹ Voir le mémoire de Maîtrise d'Angèle SQUARZONI, <u>De marines en barachois,</u> <u>deux navigations côtières à La Réunion, de 1848 à 1863</u>, Réunion, 1985.

contrebande et la dilapidation du capital forestier¹. Enfin il faut dire qu'il s'y prenait si mal dans son exposé que le lecteur ne pouvait s'empêcher de sourire en relevant qu'il avait bien fallu qu'un jour un Européen accostât sans avoir des indications sur la côte et si celui-ci ne s'était pas « *obligatoirement fracassé* » sur le banc de coraux, il n'y avait pas de raison pour qu'il en eût été autrement pour un navigateur non-européen.

Parlant des puits, le missionnaire était on ne peut plus imprécis sur leur situation. Cette partie de son rapport laissait une curieuse impression à celui qui la passait au crible. D'abord le rapporteur signalait qu'on lui avait fourni des informations sur trois puits. Ces informations lui ayant été données au cours de La Réunion du 9 par les personnes dont il a été question plus haut, on pouvait penser qu'elles concernaient les puits du Baril, de Mare Longue et de la Marine.

Ma supposition ne reposait sur aucune preuve, mais connaissant les attaches culturelles des informateurs, j'avais peu de chances de me tromper. J'étais d'autant moins hésitant sur ce que j'avançais que le quatrième puits de la même facture (dont on ne sait pas non plus grand-chose) aurait dû être signalé et ne l'avait pas été. Il semblait, quand même, que le représentant du ministère ne se fût pas contenté des informations fournies par Saint-Denis puisque, disait-il,

« j'en ai trouvé six, j'en ai visité quatre... » 2

Un cumul d'erreurs.

Encore une fois on restait sur sa faim. Quels étaient ces puits ? Et qui lui avait donné l'information sur leur existence ? En tout cas il fallait admettre qu'il avait eu un guide. Qui ? Et ce qu'il y avait de plus curieux, c'était la date qu'il mit sur l'un des puits visités. Il disait en effet qu'il avait

« visité quatre puits dont un est manifestement récent puisqu'il a été aménagé par les Anglais en 1830 ».

¹ Séance du Conseil Privé du 31 août 1841, A.D.R. 16 K 24.

² En fait il n'y avait pas six, mais huit puits lors de son passage.

Comment avait-t-il pu rédiger une telle énormité ? Il y avait dans cette seule phrase trop d'erreurs pour qu'on puisse parler de lapsus. La première maladresse du missionnaire consistait à s'intéresser surtout au puits du Baril plutôt qu'aux autres ouvrages du même type. Ce choix prouvait une méconnaissance de la question car la priorité semblait être donnée à l'esthétique aux dépens de la performance². La deuxième erreur était d'avoir confondu la date de la fouille du puits des Anglais avec celle du puits de la Marine de Saint-Philippe : c'est en effet ce dernier qui fut probablement réalisé en 1830³. La troisième était d'avoir attribué aux Anglais la réalisation du puits à cette date, alors que celui-ci avait été creusé en 1822 et que l'Angleterre avait restitué La Réunion à la France en 1815. Le comble c'est que, peut être, le missionnaire eut un accompagnateur lors de sa visite aux puits et qu'il fit part de ses impressions à ses collaborateurs locaux après sa visite sur le terrain. Ou'on l'eût aidé à écrire de telles bêtises me stupéfiait.

A côté de cet aspect folklorique du rapport, il fallait relever qu'à aucun moment le document ne faisait état de conclusions sur les autres puits et qu'à la page trois le missionnaire précisait :

« il importe maintenant de faire certaines vérifications scientifiques ponctuelles en procédant à un curage méthodique et stratigraphique, dans la mesure du possible de plusieurs puits et, s'il y est découvert dans les niveaux les plus bas de la vase des fragments de poterie arabe, la preuve incontestable d'une occupation arabe, aux environs du XIème siècle sera ainsi apportée... »

Et ce n'était pas tout. Ce paragraphe confronté à celui de la visite des puits laissait apparaître une méconnaissance totale des documents d'archives susceptibles de contribuer à une approche méthodique du ou des ouvrages intéressants. Incompétence ou incuriosité? Toujours est-il que j'y voyais l'origine de la transformation de la légende du puits en « légende des puits ».

Les suites de la mission étaient, à partir de là, prévisibles. Un tel rapport ne pouvait persuader le Ministère à mettre en place une

¹ Connu sous le nom de Puits des Anglais.

² Voir, infra, page 326 et suivantes. ³ Voir, infra, pages 308 à 314.

Direction de Circonscription archéologique. On nota seulement la venue à La Réunion d'un Volontaire à l'Aide technique. Mais la recherche sur les puits n'en tira aucun bénéfice. En effet, l'archéologue, versé surtout dans la paléozoologie, travailla essentiellement sur les sites de St Paul présentant un intérêt pour sa spécialité.

Un document exploité à des fins obscurantistes.

En tout cas, il n'existait aux archives du Ministère des Affaires culturelles aucun document autre que le rapport Cazagnes. Et il y a tout lieu de penser que « les recherches en cours pour retrouver une inscription arabe sur une roche » dont il y était question, faisaient partie d'une mise en scène destinée à donner le change. Quant au plan de collecte de renseignements évoqué par le missionnaire, il avait toutes les chances d'être enterré quand on sait que c'est le directeur du Musée Léon Dierx qui avait été chargé de le mettre en application¹.

Au total donc, cette mission n'apportait rien de nouveau et ses conclusions étaient loin de contenir quelque preuve disqualifiant irrémédiablement l'hypothèse de Garsault². S'en réclamer pour combattre la légende du puits arabe c'était donc faire pour le moins preuve d'une partialité révélatrice d'un activisme culturel que rien ne rebutait pour falsifier l'histoire quand elle desservait le projet politique assimilationniste de l'époque. En effet, pour citer un extrait du rapport de la mission, il fallait avoir pris connaissance de son contenu. Il fallait aussi faire preuve de peu de scrupules pour oser s'appuyer sur la phrase la plus scandaleuse du rapport, ne pas la reprendre textuellement, mais l'édulcorer pour en camoufler les incohérences pouvant éveiller la méfiance du lecteur. Enfin, il fallait une singulière éthique intellectuelle pour s'en servir comme argument irréfutable.

La boucle était bouclée et sur place, personne ne pouvait plus vérifier quoi que ce fût : le document, pourtant utilisé par un

¹ Voir le contentieux entre le Président de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Réunionnais et l'intéressé à propos de la gestion des musées Léon Dierx et de Saint-Gilles les Hauts in *Le Quotidien* des 1^{er} et 27 avril 1977, (ADR-1 PER 131-8).

² Voir extrait du rapport cité page précédente.

rédacteur qui se trouvait à La Réunion pour la réalisation du Mémorial, avait curieusement disparu de la circulation. Après cela, rien n'empêchait quiconque voulait parler de la question de prendre avec bonne conscience la manipulation pour parole d'Evangile. C'est ainsi qu'en cette arrière-saison coloniale, certains réécrivaient l'histoire d'un confetti de l'Empire.

A la rencontre de l'Ancien Puits : un repérage délicat.

Légende du puits ou légende des puits arabes ? Une première fois, j'avais commencé à m'y intéresser au cours de recherches sur les rapports entre les légendes et l'Histoire. Amené à consulter tous les auteurs susceptibles de me fournir des renseignements sur le sujet, je découvris le passage consacré au puits par Garsault et toutes les réactions qu'il suscita.

La conclusion s'imposait : la négation de « l'identité » de ce fameux puits était la parade maladroite qu'avaient trouvée les détracteurs de Garsault pour concrétiser cet imbécile rejet viscéral de l'idée de séjours d'humains sur la terre réunionnaise avant la première tentative de colonisation en 1646. Je ne m'en étonnais pas outre mesure, car c'était chose courante, à La Réunion, d'assister à des tentatives de dénigrement, de démystification d'une légende, d'un point d'histoire gênants pour l'idéologie dominante. Or, la polémique sur l'authenticité du Puits Arabe l'avait rendu évoquée incontournable lorsqu'était la découverte Mascareignes. Et paradoxalement, c'était l'œuvre de ceux qui n'étaient pas favorables à l'hypothèse suivant laquelle non seulement La Réunion était connue des riverains mais qu'elle avait été fréquentée avant l'arrivée des Européens. Mais avec le temps, cette polémique qui s'était développée sur la question avait fini par créer une confusion préjudiciable tant à la légende qu'à la vérification d'un éventuel intérêt historique de l'ouvrage.

Je voulus donc y voir plus clair. Relisant attentivement le texte de Garsault, je trouvai que ce qu'il avait dit de ce puits dont il avait eu connaissance par le secrétaire de mairie de Saint-Philippe ne semblait pas relever de l'affabulation même si je ne concevais pas, à l'époque, l'établissement d'une communauté humaine partie sans laisser de trace autre qu'un puits.

La première tâche que je me fixai fut de recenser les puits afin de disposer des éléments indispensables pour couper court à toute polémique sur l'emplacement, la description et la date de réalisation des différents ouvrages existant entre la ravine Basse Vallée et la ravine Criais. Dire que l'investigation ne fut pas une chose aisée est un euphémisme. J'eus la chance d'avoir, dans mon enfance, vu les puits de la Marine, de Mare Longue, et d'avoir entendu parler des puits des Anglais, du Tremblet et de Takamaka. Mais je dois dire que sans les fiches techniques réalisées en 1963 et 1964 par le B.R.G.M., il m'eût été impossible d'aboutir à des conclusions me permettant de disqualifier les détracteurs de l'hypothèse de Garsault. C'est donc avec ces fiches que j'entrepris la tournée des puits en 1986.

Si l'on ne compte pas le puits creusé en amont du puits du Baril alors que Wilfrid Bertile était maire¹, il avait été recensé en 1962 huit puits dans la région concernée. Tous, à l'exception du puits de la Ravine Bétail, étaient connus des habitants nés ou séjournant depuis longtemps à St Philippe. Je pus m'en rendre compte sur le terrain. Toutefois, la connaissance de l'emplacement exact des ouvrages et de leurs caractéristiques n'était pas la même pour les Saint-Philippois suivant qu'il s'agissait d'un puits situé près du domicile ou qui en était éloigné. L'intérêt semblait être plus marqué pour certains puits qui avaient joué un rôle dans la vie du

Bien que ce puits ne présente aucun intérêt architectural ou historique, mon attention a été attirée par la description détaillée des différentes couches de sol qui s'étalent tout au long de la cheminée. Elles laissent apparaître à une profondeur de 6 m et sur une épaisseur d'environ 70 cm de la présence de coraux. Quand on sait que la région de Saint-Philippe a connu une importante activité volcanique avec des coulées proportionnées dans un passé récent, on peut s'imaginer que s'il y a eu des traces, des vestiges susceptibles d'intéresser la recherche archéologique, les travaux importants de terrassement faisant appel à des engins susceptibles de perforer le piège que constituent les coulées doit être suivi avec beaucoup d'attention par les services chargés de veiller à l'intégrité d'éventuels sites archéologiques lors de la délivrance du permis de travaux de fouille pouvant avoir un impact sur ces derniers. Cette précaution s'impose d'autant plus que nous avons l'exemple de la borne Hubert Delisle ensevelie sous la coulée de juillet 2001 et récupérée en mars 2002. Voir le JIR du jeudi 21/03/02, page 3.

quartier : à ce titre les puits importants semblaient avoir été celui de Basse Vallée, le puits des Anglais et le Puits Arabe.

La tradition orale, me fut très précieuse, se montrant particulièrement prodigue en détails vérifiés par la suite chez les individus âgés. Et lorsque la famille comptait trois générations comme ce fut le cas aux Sables Blancs, chaque génération apportait sa contribution par des détails permettant de réactiver la mémoire des autres générations. La famille rencontrée aux Sables Blancs m'en convainquit.

Une classification nécessaire.

La visite sur le terrain, confrontée aux dates des travaux d'exécution des ouvrages me permit de les regrouper suivant leurs caractéristiques et d'éliminer ainsi ceux qui ne correspondaient pas à la descripition de Garsault.

Un seul puits répondait à la description du premier type d'ouvrage, puits parallélipipédique à base rectangulaire très allongée et dont la margelle est au niveau du sol. Il s'agissait de celui de la ravine Bétail, appelé puits de Mr Hoareau par les services du B.R.G.M.¹. Situé tout à fait au bord de la mer entre la ravine Bétail et la ravine du Baril c'était un ouvrage méconnu, même de personnes qui s'intéressaient à la question. Mais fallait-il le considérer comme puits ou comme citerne moderne classique?

Trois puits étaient du type cheminée à section relativement faible descendant verticalement jusqu'à la nappe phréatique. Ils ne correspondaient donc pas plus que le puits de la ravine Bétail à la description de l'ouvrage dont parlait Garsault.

Le puits du Tremblet², dont a parlé Catherine Lavaux, se trouvait à l'ancienne marine du Tremblet. Pour y accéder il fallait partir du chemin forestier qui, à l'entrée du Tremblet, dans le sens Saint-Pierre—Grand brûlé, descendait vers la mer. A partir de la plateforme aménagée en parking, le sentier descendait jusqu'au niveau de la mer et suivait la côte en direction du Grand brûlé jusqu'à l'ancienne marine. Le puits ne fut pas creusé, comme pourrait le croire quelqu'un qui ne connaît pas l'histoire de Saint-

¹ B.R.G.M. 1229-7X-0002.

² B.R.G.M. 1229-8X-0004.

Philippe en 1817. Cette date, gravée sur une pierre à proximité du puits, qui a induit Catherine Lavaux¹ en erreur correspondait en effet à la première officialisation de la distribution de concessions à St-Philippe. Desaffecté depuis très longtemps, l'ouvrage était, par sa facture, de la génération du puits des Français et de celui du Chemin de la Pompe et n'avait rien à voir avec l'ouvrage décrit par Garsault.

Le puits du chemin de la Pompe² se trouvait dans les bas du village principal, près de la Marine. Il fallait quitter le chemin de la Pompe et s'enfoncer de quelques mètres dans un champ de cannes pour le distinguer. C'est dans le compte rendu des travaux exécutés par le service des Ponts et Chaussées pendant la campagne 1872 qu'on est fixé sur la date de sa réalisation :

« Dans cette même localité, au quartier dit la Marine et à la Basse Vallée, on a construit des puits qui rendent les plus utiles services à la population ».³

Le troisième puits était celui de Basse Vallée, encore appelé puits des Français⁴. Il se situe dans la petite dépression qui borde la coulée ayant constitué le Cap Méchant. Pour y accéder, il fallait descendre jusqu'au restaurant le Cap Méchant et prendre le petit sentier qui traverse la zone de pique-nique.

Quatre puits intéressants dont trois étaient datés.

Les quatre puits restants avaient en commun le style qui se singularisait par une section horizontale plus ou moins rectangulaire et une section verticale trapézoidale. En outre l'accès à l'eau se faisait par un escalier descendant jusqu'au fond du puits. C'est à l'un de ces puits que correspondait l'ouvrage décrit par Garsault. Il était donc important d'étudier les détails de réalisation personnalisant chacun d'eux.

Dans <u>La Réunion : du battant des lames au sommet des montagnes</u>, op. cité, page 190. Catherine LAVAUX dit à ce propos : « 1817 gravée sur la grosse roche indique peut être la date de construction du puits, mais il est plus plaisant de croire, comme les habitants du Tremblet, que ces chiffres conduisent à un trésor. » La pierre faisait partie, avec de petites bornes gravées aux initiales B.N., d'un ensemble de repères utilisés par Nicolas Bonniot pour le bornage.

² B.R.G.M. 1229-8X-0005.

³ ADR 151 S1.

⁴ B.R.G.M. 1229-7X-0003.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur le Puits des Anglais¹, qui est sans doute le plus connu et le plus visité, sinon pour rappeler que si les Anglais avaient répondu favorablement à la demande de Joseph Hubert, leur départ, en 1815 avait compromis le projet. C'est aussi celui qui a subi le moins de modifications depuis sa construction. Il a cinq mètres et soixante seize centimètres de profondeur. L'escalier d'accès à la nappe a deux mètres de largeur à son entrée et sa pente est de trente cinq degrés. Le fond du puits est à vingt et un centimètres en dessous du niveau de la mer. Les parois du puits sont en pierres de taille assemblées avec soin. Trois documents renseignent sur la date de la pose de sa première pierre : la lettre de Bonniot à Joseph Hubert en date du 25 mars 1822², celle de Lescure, maire de Saint-Joseph, en date du 21 mars de la même année invitant Joseph Hubert à la cérémonie, et la copie du compte rendu de la cérémonie qui eut lieu le 23 mai 1822.

« L'an 1822, le jeudi 23 du mois de mai, nous Joseph François Marie Peyre Lescure, Maire du quartier de Saint-Joseph(...)certifions nous être transportés à 9 heures du matin à l'endroit où l'on construit le puits et aussitôt notre arrivée M. le Curé commença par bénir l'eau du puits ainsi que la première pierre ; ensuite Monsieur le Maire après avoir reçu le tablier, la truelle et le marteau qui lui furent présentés par le maître appareilleur, il posa du côté du Nord et au-dessus de la première des sources, la première pierre représentée dans toutes ses dimensions, et avec son inscription PUITS DU BARIL, MAI 1822, sur le plan annexé au présent procès-verbal.... » ³

A Mare Longue, là où la nationale passe le plus près de la côte, on pouvait apercevoir un petit groupe de maisons en amont de la route. C'est au fond d'une des cours que je pus, avec l'aide du riverain, apercevoir une petite partie de la paroi de ce puits entièrement comblé par les alluvions charriées par la ravine. Selon mon informateur, c'était à la suite de travaux entrepris par la R.E.D.E.T.A.R. dans un champ situé en amont que le puits de Mare Longue avait été affecté par la modification du trajet des eaux de

¹ B.R.G.M. 1229-7X-0001.

² ADR 4J 92.

³ Extrait du procès-verbal de la pose et bénédiction de la première pierre du puits du Baril. ADR 6J130.

ruissellement¹. Avec ses huit mètres soixante de profondeur, le puits de Mare Longue² avait été en son temps bien plus important que le puits des Anglais. Implanté dans un terrain où alternent des niveaux scoriacés et des niveaux de basalte, il était large de cinq mètres environ à son entrée mais sa forme évasée lui donnait un plan d'eau de deux mètres quarante de largeur. Quant à la pente d'accès à la nappe elle était sensiblement la même que celle du puits des Anglais. Le fond du puits était à vingt-neuf centimètres en dessous du niveau de la mer. L'année de sa réalisation est mentionnée dans le compte rendu de la séance du Conseil Privé du 20 Février 1827³. Au chapitre consacré au Génie et Ponts et Chaussées on peut lire :

« En 1826 l'on a fait de légers travaux de route et continué les travaux du canal Saint-Etienne, non encore terminés. On a creusé un puits à Mare Longue et commencé à construire une fontaine sur la place du marché de St Paul. Presque tous ces travaux ont été exécutés sous le mode ancien; la régie dans laquelle on a fait l'emploi de noirs appartenant à la colonie, et de noirs de réquisitions à St Etienne et à St Paul ».

Autre élément à verser non seulement au dossier de ce puits mais à celui de la réalisation des puits en général en cette première moitié du XIXè siècle : les moyens d'exécution des travaux. Dans une lettre adressée par H. Leroy, adjoint au maire de St Joseph à Baril, au Directeur général de l'Intérieur, le 1^{er} mars 1830 on peut relever :

« ... Veuillez me permettre Mr le Directeur Général de vous observer que pour la confection de ce puits les mines furent demandées et accordées pour celui de la Mare Longue, avaient été sollicitées du Gouvernement. Celui-ci devait fournir les outils nécessaires et la poudre, envoyer dix noirs maçons des ateliers coloniaux ainsi qu'une personne susceptible de diriger les travaux (...) si le Gouvernement colonial daigne jeter un regard favorable sur nous en accordant la même aide pour la fouille du puits à creuser au quai d'Henri Dalleau que pour celui de Mare Longue, nous sommes tous disposés à fournir les manœuvres ».

¹ Témoignage recueilli le 31 mai 1986.

² B.R.G.M. 1229-8X-0003.

³ ADR 16K 1/2.

Le puits demandé ne fut pas construit au quai d'Henri Dalleau mais un peu plus à l'ouest, à l'actuelle Marine. Lorsque je m'y rendis en 1986, je n'en trouvai plus la trace. J'interrogeai un riverain qui m'apprit qu'autrefois le puits était curé régulièrement car il était utilisé, même si son eau était plus saumâtre que celle du puits du Baril et de Takamaka. Mais il avait été délibérément comblé alors que Wilfrid Bertile était maire¹, ce que confirmèrent d'autres personnes interrogées. Ce puits se trouvait à la hauteur de la croisée du chemin de la Marine et de l'impasse qui aboutit au port, près d'un gros badamier. Lorsqu'il fut recensé par le B.R.G.M., le puits de la Marine² avait onze mètres de profondeur. L'escalier d'accés à la nappe avait deux mètres de largeur à son entrée. La pente d'accès à la nappe était bien plus importante que celle des puits des Anglais et de Mare Longue : elle était d'environ cinquante sept degrés. Contrairement aux puits que nous venons de présenter, celui-ci avait son fond à cinquante et un centimètres au dessous du niveau de la mer. Il était, suivant le témoignage de l'observateur du B.R.G.M., creusé dans des basaltes fissurés.

L'Ancien Puits ou Puits Arabe.

Le puits de la Pointe de la Table est actuellement désigné du nom de Puits Arabe³. Il n'est pas nécessaire de le présenter, la coulée de 1986 l'ayant fait connaître mieux que n'importe quel guide touristique. Il porta différents noms : puits de Takamaka,

¹ « (...) Et ce puits-là ressemblait à celui de takamaka? allait-on sous terre pour prendre l'eau?

M. L - celui-là était à ciel ouvert.

Moi - Et la qualité de l'eau ? Elle était la même ?

M. L - Non! L'eau de Takamaka était meilleure... Ici l'eau était saumâtre...celui de Takamaka et celui de Basse vallée avaient une meilleure eau ... Et puis il y en avait un, celui de la Mare Longue... Son eau provenait de la mer... quand la mer était mauvaise elle était très saumâtre (...) Autrefois, c'était la commune qui s'en occupait. Il y avait un service affecté au curage, deux fois par an (...) Quand on a mis l'eau courante, on ne s'en est plus occupé. C'est devenu un dépôt d'ordures et un jour j'ai vu un bulldozer arriver et le combler... » Entretien avec M. L. près de l'emplacement de l'Ancien Puits de la Marine le 13/02/1986.

² B.R.G.M. 1229-8X-0002.

³ B.R.G.M. 1229-8X-0001.

Puits de la Ravine Ango, Puits Arabe, et Puits de Babet¹ pour les habitants installés à Saint-Philippe depuis plusieurs générations. C'est le puits qui a subi le plus « d'aménagements ». Aménagements techniques excusables à cause de la qualité de son eau. Lifting béotien entrepris par l'ONF, avec la caution de l'imposture historique des années soixante-dix, pour l'intégrer dans un environnement déshumanisé aménagé pour touristes visitant la coulée de 1986.

Le Puits Arabe, ouvrage grossier, a été creusé dans le basalte. Il a dix mètres vingt-cinq de profondeur. En 1986, je mesurai l'escalier d'accés à la nappe. Il avait deux mètres quarante de largeur à son entrée. La pente d'accés à la réserve d'eau est variable dans la mesure où elle s'accentue dans les derniers mètres mais on peut l'estimer à trente-huit degrés environ. Lors de ma prise de contact avec l'ouvrage, les marches de ce qui semblait rester de l'escalier d'origine étaient constituées, non pas « d'un énorme bloc de pierre non taillée » comme le disait Garsault, mais de plusieurs blocs de pierre grossièrement taillés et juxtaposés. Il est probable que l'escalier ait compté une quarantaine de marches. Mais après un palier marqué au bout de vingt-sept marches, les derniers degrés ont été restaurés à une époque récente, sans doute pour prévenir les risques de chute. Lors de la visite technique du B.R.G.M., le fond était à huit centimètres au dessous de l'actuel niveau de la mer. Le puits diffère des autres ouvrages du même type par un curieux détail : l'escalier s'enfonce sous terre dans les derniers mètres et

La fille : Le puits arabe...

La mère (pointant le doigt en direction de l'îlet aux Palmistes) : Ah! là-haut aussi.... Il y a le puits de Babet.

Moi: Babet?!

La mère: Eh bien oui. On dit le puits de Babet parce que autrefois Babet habitait à côté.

Moi : Babet habitait à côté... est-ce lui qui a creusé le puits ?

La mère : *Non, non...c'était là ... »* Entretien enregistré le 13/02/1986.

¹ C'est ainsi que le 13 février 1986, j'eus un entretien avec une famille habitant aux Sables Blancs (la fille agée d'environ 20 ans, sa mère d'environ 40 ans, et son grand père d'environ 60 ans. Le père du vieux, né en 1904 aux Sables Blancs y avait vécu toute sa vie. Ce sont eux qui, au cours de l'évocation des puits de la commune m'en parlèrent :

tourne à gauche. L'obscurité est quasi totale au fond du puits, même à midi. La grotte est surplombée d'une cheminée dont l'orifice est agrémenté d'une margelle. Un riverain, dont le témoignage a été confirmé par celui de M. L. m'en fournit l'explication :

Moi – Est-ce qu'on puisait de l'eau de ce puits ?

Le riverain – Bien sûr qu'on l'utilisait!

Moi – Et vous même, vous vous souvenez de ce temps-là ?

Le riverain – Oui. Il y a à peu près quinze ou vingt ans de ça... On a défoncé et aménagé une margelle... et on y a mis une pompe et une canalisation pour y prendre de l'eau pour Saint-Philippe... » ¹

Légende « du puits » et non légende « des puits».

Ce recensement, qui aurait pu être fait par tous ceux qui avaient parlé de la question, n'avait apparemment été fait par personne, les uns et les autres se contentant de spéculer à partir d'un des puits dont ils avaient un vague souvenir ou, qui pis est, dont ils avaient entendu parler. Pourtant, confronté à l'information fournie à Garsault par le secrétaire de mairie de Saint-Philippe, il permet d'en vérifier le sérieux et la bonne foi. En effet, si l'informateur de Garsault était au courant de la date d'édification du puits des Anglais, il était, à plus forte raison, au courant de celles de la construction du puits de la Marine et de Mare Longue, postérieures à 1822. Le seul puits qui l'interpellât

« car il ne nous reste de sa construction aucune espèce de tradition ni orale, ni écrite »

était ce puits qu'il appela « *l'Ancien Puits* », le Puits Arabe. Si l'on s'en tenait à la légende, elle n'était donc pas celle « des puits arabes », comme le prétendaient certains, mais la « légende du puits arabe ».

Ma tournée des puits, achevée en février 1986, m'avait convaincu de ne pas m'en tenir à la légende parce que je savais qu'elle ne pourrait survivre que si l'identité historique du puits était réhabilitée. Cabotine, ma justification eût insisté sur une tâche dont je me sentais redevable à mon île. Mon cas était plus grave : je m'étais pris de sympathie pour l'Ancien Puits. J'en eus conscience le 24 mars 1986, lorsque regagnant mon domicile après les cours de

¹ Entretien enregistré à l'îlet aux Palmistes le13/02/1986.

la matinée, je fus atterré en entendant les informations radiodiffuées :

Une coulée de lave avait coupé la route forestière numéro trois de la Pointe de la Table.... Un deuxième bras se dirigeait du côté du Puits Arabe.

L'image de la lave impitoyable anéantissant le puits me hanta jusqu'au soir, jusqu'au moment où je sus que la coulée ne le menaçait pas directement. Rasséréné, je compris alors que l'Ancien Puits avait décidé de faire de moi son avocat. Je le pris comme un honneur, mais je savais que la tâche était rude..... Et pour commencer, je devais vérifier qu'il avait été creusé avant 1663.

Chapitre XXVII

LES VEZO, DES HOMMES AU PASSÉ MYSTÉRIEUX

Le mystère de la présence des Vezo sur la côte sud-ouest de Madagascar.

Je ne savais pas grand-chose des Vezo, excepté leur musique. Je fus sensibilisé, presque par hasard, à l'importance, dans l'histoire de Madagascar, de ce peuple à l'identité surprenante qui, par le nom et le mode de vie, s'apparentait aux Bajau, ces « nomades des mers » éparpillés à des milliers de kilomètres de là sur l'espace maritime océanien.

Ma première réaction, à la lecture de Dahl¹, fut la surprise. Je ne comprenais pas en effet que ces hommes qui, par le physique et la musique², avaient un lien de parenté très prononcé avec les Mahafaly, les Masikoro et les Tandroy pouvaient venir d'Indonésie comme les joueurs de valiha des Hauts Plateaux.

Lorsque je voulus en savoir plus sur eux, je compris, en suivant l'altération des caractéristiques de leur identité consignée en un demi siècle par les ethnologues, l'apparente contradiction qui m'avait dérouté. Dahl écrivait, en effet, dans la première moitié du XXe siècle :

« the Vezo bury their dead with the head to the west, near the

¹ Otto Chr. DAHL, <u>Migration from Kalimantan to Madagascar</u>, Norvegian University Press, Oslo, 1991.

² Je prends comme point de repère les enregistrements faits en 1964 par Charles Duvelle, de l'OCORA avec le concours de Michel Razakandraina de la R.N.M. albums OCR 18, OCR 24.

beach or on small islet ». 1

Cinquante ans plus tard Astuti², décrivant les étapes d'un enterrement, notait que lors de la mise en terre,

« The coffin is lowered into the grave, lying with the head to the east and even and flat. »

C'est qu'entre-temps, les conditions de vie des Vezo avaient beaucoup évolué. Sédentarisation concernant de plus en plus de familles facilitée par des mariages de femmes Vezo avec les Mahafaly, Masikoro et Tandroy, généralisation de l'usage du malgache standard, évangélisation aussi y avaient beaucoup contribué. Mais c'est peut-être au niveau de ce qui faisait le plus l'originalité des Vezo, les conditions de vie de semi-nomades de la mer, que l'évolution avait été la plus importante.

Lors de l'arrivée des Vezo, il y a des siècles, dans le Sudouest malgache, ils choisirent, en substitution aux bois de la terre d'origine, des essences malgaches pour leurs qualités appropriées à la construction des pirogues. Or, en l'espace de trois décennies, entre 1945 et 1975 les conditions de pérennité de leur patrimoine culturel avaient été soumises à rude épreuve. Leurs pirogues à balanciers dont le proverbe disait :

« Vezo nenga-làka, tsy misy raha vitany »³ s'étaient faites de plus en plus petites, de moins en moins performantes.

Déjà en 1945, pour la construction du monoxyle, il fallait aller de plus en plus loin - jusqu'à cent cinquante kilomètres à l'intérieur des terres - pour trouver les troncs de *farafatse*⁴ de plus en plus petits⁵. L'interdiction d'abattre le *hazumalani*⁶ prise au début des années 1970 avait déjà eu des conséquences très graves sur les

Otto Chr. DAHL, idem, page 98, voir plus généralement les chapitres 7 et 8. Les informations sur les Vezo ont été collectées par Dahl pendant son séjour dans le sud-ouest malgache entre 1929 et 1957.

² Rita ASTUTI, <u>People of the sea: identity and descent among the Vezo of Madagascar</u>, Cambridge University Press, Cambridge, 1995, page 117.

³ Proverbe Vezo: «Un Vezo sans pirogue ne peut rien faire ».

⁴ Le Givotia madagascarensis appartient à la famille des Euphorbiacées.

⁵ Marcelle et Jacques FAUBLEE, <u>Pirogues et navigation chez les Vezo du Sudouest de Madagascar</u>, in l'Anthropologie, T 54 N° 5/6, Paris,1950, page 441.

⁶ Le *Hernandia Voyroni* Jumelle appartient à la famille des Hernandiacées.

performances de la pirogue¹. Sa disparition ainsi que celle du *farafatse*, espèces aujourd'hui répertoriées comme sérieusement menacées², pourrait signer l'arrêt de mort de la construction des pirogues des Vezo. De contraintes financières en atteintes objectives aux pratiques culturelles et cultuelles, il ne restera plus de cette composante du peuple malgache que le nom auquel il sera possible de donner un contenu n'ayant rien à voir avec l'aventure humaine qu'il identifie. D'autant plus que comparées à celles des Merina ou des Sakalava, les preuves matérielles de l'existence de la culture Vezo sont insignifiantes. Faible démographie, semi-nomadisme, niveau de vie conditionné par la pratique encore vivace de l'économie traditionnelle dans un environnement acquis à l'économie marchande, architecture et sculptures inexistantes, tous les éléments sont réunis pour réduire cette population à la dimension d'une simple corporation de pêcheurs.

Déjà les pages Internet destinées au tourisme agrémentent son nom de significations réductrices. « *Vezo veut dire ramer* » dit une présentation. En réalité, suivant les endroits, le terme est *mivèy ou*

[&]quot;«L'interdiction d'abattre l'arbre [hāzu ma-lāŋe], le bois de cet arbre étant traditionnel1ement utilisé pour le flotteur-balancier de la pirogue, oblige les Vezo le remplacer par un bois plus léger et fragile comme [rūmbe] (Commiphora sp.) ou [būi] (Physena sessiflora Tul.), ce qui rend la navigation beaucoup plus contraignante: le moment d'inertie du flotteur-balancier étant moins puissant, il faut sans cesse, même par vent faible, avoir recours au contrepoids humain (équipier). L'aspect révoltant de cette interdiction apparaît quand on constate que [hāzu ma-lāŋe] est accaparé par des exploitants en bois qui le revendent au prix fort aux Vezo sous la forme de planches pour la confection de croix et cercueils à la mode européenne, c'est-à-dire assemblées par des clous; traditionnellement le cercueil [tamāŋgu] est constitué d'une partie mâle et d'une partie femelle, toutes deux monoxyles. » Bernard KOECHLIN, Les Vezo du Sud-ouest de Madagascar, contribution à l'étude de l'éco-système de semi-nomades marins, E.P.H.E.S., Paris, 1975. page 58.

² «The Malagasy endemic tree *Hazomalania voyroni* is at risk of becoming extinct through traditional forest exploitation for construction wood. (...) In addition to this species, there are several other endemic trees that are removed from the forests, mainly for construction purposes including *Givotia madagascariense*, (...) Various endemic species are also collected for charcoal production, which is considered a grave problem here and in the spiny thicket ecoregion. » www. World wild life. org/ wild world/ profiles/ terrestrial/ at/ at 1312_full.html

mivoy et la pagaie se dit *fivèy* en sakalava et en tandroy et *fivoy* en malgache moderne. Une telle présentation, bien qu'objective en mettant en avant la parenté lexicale de ces termes et du nom *vezo* à travers la racine *vè*, *vèy* ou *voy*, occulte le rapprochement entre *Bajau* et *Vezo* qui a une résonance historique d'une autre ampleur.

A cela il faut ajouter des jugements de valeur erronés et péjoratifs sur ces marins de l'ouest malgache :

« Il est pourtant incontestable que la voile arabe représente un progrès par rapport à la voile carrée. M. et J. Faublée notent les limites de celle-ci : remontée au vent impossible, difficulté d'amener la voile en mer : état antérieur l'invention de la poulie. La voile arabe permet (...) une meilleure remontée au vent (...) La complexité du gréement a vraisemblablement rebuté un peuple qui n'est pas très navigateur. » . 1

Pourquoi les Vezo s'établirent-ils sur la côte sud-ouest de la Grande Ile ? Ils auraient dû en toute logique s'établir ailleurs puisque les Malgaches étaient, en principe, arrivés dans leur totalité par le nord. Les Sakalava et Betsileos et Bara seraient passés par les Comores avant de descendre le long de la côte ouest. Les Vazimba seraient arrivés par le nord-est, avant de gagner ensuite le cœur de l'île. Plus tard les Antankarana, Merina, où les Betsimisaraka, les Tañala et les Antemoro ainsi que les Antanosy seraient arrivés par l'extrême Nord et seraient descendus le long de la côte est. L'activité commerciale maritime s'était surtout développée entre Majunga, le cap d'Ambre, et Tohamasina. Et curieusement, les Vezo s'étaient fixés dans une région éloignée de cette zone, à l'autre bout de l'île², là où, de plus, l'approvisionnement en matériaux pour la construction des pirogues était, à première vue, moins facile.

Etait-ce pour être le plus loin possible des trafiquants d'esclaves ? Mais cette pratique n'épargna pas le Sud-ouest. Même dans cette région, le Vezo a préservé sa liberté et son indépendance en se réfugiant sur sa pirogue.

Était-ce à cause des ressources liées à la présence de la plateforme continentale? Cela pouvait être une raison importante pour

¹ Denis BINET, <u>Quelques types de pirogue à Nosy-Be</u>, in Taloha, annales de l'Université de Madagascar, N° 3, 1970, pages 190, 191.

² La zone de parcours et d'habitat des Vezo s'étend sur la région côtière allant d'Andranopasy, au Nord de la rivière Mangoki jusqu'aux environs de Beheloka, au Sud de la rivière Onilahy.

les pêcheurs qu'ils étaient. Mais la plate-forme est bien plus vaste entre Morondave et le cap d'Ambre qu'au Sud de la Mangoky.

Était-ce parce qu'ils avaient, dans le système des actes rituels et des actes de la vie sociale hérité de leurs ancêtres, des affinités avec les peuples de l'Ouest et du Sud ? Pourquoi pas ?

Car comme les Mahafaly, les Mikea et les Tandroy, les Vezo étaient de ce Sud-ouest malgache dont ils partageaient une certaine identité à propos de laquelle j'avais lu :

« Izahay Malagasy – Nous les Malgaches ». Source de mauvaise interprétation chez le chercheur étranger, tenté de comprendre «Nous, les habitants de Madagascar », ce nous exclusif (« izahay – nous, de notre groupe, sans vous à qui nous parlons ») créait une certaine gêne chez les chercheurs nationaux, qui croyaient avoir affaire à l'opposition classique entre « nous les ruraux demeurés fidèles aux valeurs ancestrales » et « vous les citadins qui avez adopté les valeurs étrangères ». De fait, l'identité « malagasy » qui était alors mise en avant, sans une ombre d'animosité, était celle des habitants d'une région qui, à l'ouest du Mandrare, comprend l'Androy et le Mahafale et s'étend jusqu'au Mangoky au nord-ouest. » ¹

Et il est vrai que cette complémentarité économique entre les Mikea, Mahafaly, et Vezo² se doublait d'une originalité culturelle et linguistique qui ne manque pas d'interpeller celui qui s'interroge sur les débuts du peuplement de cette région de Madagascar et sur les voies et moyens utilisés par les intéressés pour y arriver. Or au centre de cette interrogation se situaient les Vezo. Ils étaient en effet, dans cette région du pays « *Gasy* », les seuls à avoir une tradition de navigation. Avaient-ils joué un rôle dans l'arrivée des autres ? Et avant toute autre question, d'où venaient les Vezo ?

Oui! D'où venaient vraiment les Vezo?

Dahl³ émit l'hypothèse que les Ma'anyan qui n'étaient pas navigateurs étaient partis du sud-est de Kalimantan sous la pression de populations plus puissantes. Ils arrivèrent à Bangka où ils

¹ Jean-Pierre DOMENICHINI et Bakoly D-RAMIARAMANANA, <u>Histoire de</u> Madagascar, www.Clicanoo.com.

² Bernard KOECHLIN, *Les Vezo du Sud-ouest de Madagascar...*, op. cité pages 43 à 59.

³ Otto Chr. DAHL, Migration from Kalimantan to Madagascar, op. cité.

cohabitèrent avec les Sekak qui furent engagés comme marins sur les navires de Srivijaya. Ces Bajau purent leur servir de convoyeurs lorsqu'ils émigrèrent vers l'ouest, vers Madagascar¹. Construction cohérente.

Mais que devinrent ces Bajau-là quand ils eurent accompli leur tâche? Était-il raisonnable d'imaginer que lassés de servir dans la marine de Srivijaya, ils s'étaient recyclés pour leur propre compte dans le sud-ouest de Madagascar? S'ils étaient venus comme convoyeurs, pourquoi n'avaient-ils pas, sur la lancée, continué à exercer leur compétence de marins et contribué à l'activité maritime dans le Nord?

Cette faiblesse dans l'hypothèse de Dahl avait débouché sur une autre conjecture s'appuyant sur leur type physique associé à l'importance donnée à l'Afrique dans la tradition orale du groupe : les Vezo étaient peut-être venus de l'autre côté du Canal de Mozambique². Austronésiens réduits à l'esclavage et emmenés en Afrique, ils se seraient enfuis pour s'établir dans cette région allant de la Mangoky à l'Onilahy. Dans ce cas, il eût fallu, au départ de cette initiative, un groupe assez important et soudé par des liens très forts pour organiser une fuite concertée et reconstruire une communauté cohérente, capable de perpétuer pendant plusieurs siècles les coutumes ancestrales.

Pour retrouver l'histoire ancienne des Vezo, il me fallait donc composer avec un contexte qui, par sa complexification, n'était pas sans me rappeler celui de ma propre réalité: celle d'un métissage qui, au fil des générations avait recréé une identité nouvelle à partir des éléments des différents apports essentiels à l'adaptation à une réalité nouvelle. Et dans cette identité vezo, depuis le début, l'outil qui avait été indispensable au grand voyage, à la survie, à la résistance aux razzias de marchands d'esclaves était austronésien. C'était la pirogue.

¹ « The Sekak people in Bangka are also a group of the Bajau and may have been engaged in the old trade routes. It is therefore possible that the Sekak were the transporters of the Ma'anyan people to Madagascar... » page 97.

² Claude ALLIBERT, <u>Les apports austronésiens à Madagascar, dans le Canal de Mozambique et en Afrique zambézienne ...</u>, C.E.R.O.I. Paris, 1990. pages 20, 21, 22.

Car, malgré toutes les vicissitudes qui avaient transformé ces grands navigateurs qu'avaient peut-être été les Vezo en l'ombre d'eux-mêmes, la seule hypothèse qui me parût crédible était leur venue de l'autre bout de l'Océan Indien. Mais si la supposition de Dahl était intéressante, je n'y souscrivais pas jusqu'au bout. Je pensais que les Vezo n'étaient pas forcément originaires de Bangka et qu'ils avaient fait la traversée pour leur propre compte et par leurs propres moyens.

Quel rapport, en effet, pouvait-il y avoir entre les Vezo et les Sekak? Tous deux étaient des peuples de la mer. Quant au reste, Dahl lui-même, pourtant à l'initiative de ce rapprochement, avertissait le lecteur :

« The almost identical life styles of the Vezo in Madagascar and the Orang Laut and the Sekak in Bangka, (...)seem to me to indicate strongly that the ancestors of the Vezo are (...) Orang Laut seamen from Bangka. I make this assumption although so far, there is no linguistic proof, and this cannot be found until the language of the Sekak has been thoroughly examined and compared with that of the Vezo, and perhaps not even then. » ¹

D'autant plus que les Bajaus se répartissaient sur près de trois millions de kilomètres carrés et que le mode de vie de « peuple de la mer » qu'ils avaient pour la plupart gardé était leur point commun. Il y avait en effet des différences importantes entre la pirogue des Bajaus du nord-ouest de l'Indonésie, celle des îles de l'est des Célèbes et celle du sud-est de Java. Et, affinités pour affinités, je penchais plus pour celles que les Vezo avaient avec les populations des îles Raja Ampat, à la pointe de la Nouvelle Guinée. La tortue de mer, animal qui était chez eux l'objet de pratiques cultuelles, portait le nom de fano et se disait fén ou fin suivant les îles de l'archipel, à l'autre bout de l'océan².

Otto Ch. DAHL, <u>Migration from Kalimantan to Madagascar</u>, op. cité, page101.
 Voir in Bert REMIJSEN <u>Word-prosodic systems of Raja Ampat languages</u>. PhD diss. Leiden University - LOT Dissertation Series vol. 49, 2001, le lexique, pages 146 et 153.

La fascination de Boro Budur et l'interprétation erronée des affinités de la pirogue vezo.

Bien des historiens qui s'étaient intéressés à l'histoire du peuplement de Madagascar n'avaient pas pris à sa juste dimension cette question des pirogues à balancier. Plus exactement, ils avaient trop vite versé dans la simplification consistant à prendre comme point de départ le navire à double balancier du bas-relief de Boro Budur et à trouver une chronologie cohérente. A dire vrai, j'eus, à mon tour, beaucoup de mal à avoir les idées claires sur cette question. La raison en était que les commentaires faits par ceux qui parlaient des pirogues austronésiennes avaient du mal à fixer les limites de l'influence d'une Indonésie qu'ils agrémentaient trop souvent de l'aura des puissantes thalassocraties de Srivijaya et de Madjapahit. S'y ajoutait l'omniprésence de la carte politique actuelle de l'Indonésie. Ceci avait comme conséquences de ne pas donner toute leur importance aux zones précises d'où partirent les différentes techniques et de présenter les « apports indonésiens » comme prédominants dans les zones de rencontre et d'échanges de savoir-faire.

Parce que les historiens étaient fascinés par le navire du basrelief de Boro Budur tacitement considéré comme l'alpha de la navigation transocéanique des Austronésiens, il avait donc été admis qu'à l'instar des pirogues de la côte est africaine et de l'île d'Anjouan l'embarcation Vezo avait été autrefois pourvue d'un double balancier. Mais elle aurait fait les frais d'une simplification ou encore d'une déperdition supposée de savoir-faire. Neyret suivait l'explication d'Hornell qui attribua « l'abandon d'un balancier » à l'adaptation à un nouveau type de mer, différent de celui de la zone comprise entre le Vietnam, les îles de Java et Sumatra et Bornéo. La barre joignant le prolongement des traverses de balanciers à bâbord fut assimilée à un vestige de balancier. Cette explication s'inscrivait dans la logique de toutes les arrivées des Sumatranais ou Javanais à Madagascar par le nord, aux environs du IXe siècle. Plus confus, Dahl développait une contradiction en associant le balancier simple à la pirogue indonésienne :

« leurs pirogues sont de forme typiquement indonésienne, monoxyle avec un balancier simple à tribord. »¹

Dans le doute, je considérai qu'il s'agissait d'une insuffisance de documentation. Il n'empêche que s'il avait admis que la pirogue vezo n'était pas de celles qui se construisent dans les îles adjacentes à Sumatra, son hypothèse sur l'origine des Vezo eût été à reconsidérer.

Car lui², qui avait eu l'occasion de bien observer les Vezo, soutenait en revanche, contrairement à Hornell, que la pirogue vezo était, bel et bien, une pirogue à balancier simple. Koechlin était encore plus convaincant. Une photo³ de Vezo en pleine manoeuvre faisait la démonstration que l'un des rôles de ce prolongement des traverses de balancier était de servir de levier de stabilisation.

Ainsi, cette première caractéristique, le balancier simple, permettait de remettre en question l'apport indonésien commun à la pirogue vezo et aux pirogues à balancier double de la côte d'Afrique et d'Anjouan⁴. Quelle était donc la place des pirogues vezo dans l'univers des pirogues océaniennes ?

Passant en revue les caractéristiques de l'embarcation, je remarquai que les pirogues vezo se distinguaient encore, par le gréement, des pirogues de la côte africaine, mais aussi de l'ensemble des pirogues comoriennes. En effet, la mâture était constituée d'une vergue amovible au vent et d'un gui amovible sous le vent disposés en fourche ouverte à partir de deux points d'ancrage très proches dans le fond de la pirogue.

¹ Otto Ch. DAHL, idem, page 99.

² «This would indicate that he [Hornell] has no experience of the Vezo canoe under sail. On the contrary, the transversal booms with the connecting pole have a very important function (...) In the same way one or both sheets also pass under the booms, depending on the direction of the wind. Only in this way is the sail stretched broadly enough over the narrow hull » Otto Ch. DAHL, idem, p. 100.

Bernard KOECHLIN, *Les Vezo du Sud-ouest de Madagascar...*, op. cité, page 89.

⁴ La pirogue à balancier double est d'influence indonésienne, et, sauf dans les zones de contact entre les styles de construction respectifs, n'existe pas en Mélanésie, Micronésie et Polynésie qui ont développé la technologie de la pirogue à balancier simple.

La voile était tout aussi originale :

« C'est une voile qu' Hornell désigne du nom de « voile à double livarde ». On pourrait l'appeler « voile carrée » à double mât en V divergent » 1

Ce type de mâture en V dont la forme vezo semblait être la plus ancienne, parce que la moins pratique à la manœuvre lors des changements d'amures, se retrouvait dans toute l'Océanie au dessous de l'Equateur, sauf à Sumatra, Java et Bornéo où par contre les bateaux étaient pourvus, soit de mâts simples, soit de mâts bipodes ou tripodes.

Pour la construction du monoxyle *roka*, et le flotteur *fañare*, le choix se portait sur des bois assez tendres mais d'une très bonne flottabilité. En outre, la qualité du balancier nécessitait du bois une troisième caractéristique : il devait être lourd.

Considérée par différents spécialistes de la construction nautique comme ayant des attaches avec le type de pirogue « *indonésienne* », la pirogue vezo s'en singularisait encore par l'assemblage des fargues au monoxyle. Alors que depuis les îles de l'est du Pacifique jusqu'à la région des grands lacs africains, la fixation traditionnelle des fargues se faisait soit par ligatures de part en part, soit par ligatures non apparentes, il était fait usage de chevilles de bois très dur. Technique également utilisée pour les flotteurs des catamarans de la côte Télugu², ceux des pirogues vezo et... les flotteurs des radeaux aborigènes du Nord de l'Australie³.

Chez les Vezo, l'utilisation d'éléments de bois dur semblaient s'inscrire dans un ensemble de techniques originales. Celles des peuples ayant perfectionné leur savoir faire avant d'avoir connu l'usage du fer.

C'est ainsi que, comme les Aborigènes de la région Nord de l'Australie, ils avaient utilisé dans le passé le harpon en bois dur⁴. Signalée par Dahl chez les Sekak de Bangka, cette utilisation du harpon de bois dur commune à plusieurs groupes Bajau s'était-elle répandue avec eux dans toute l'Indonésie?

¹ S M. Jean NEYRET, *Pirogues océaniennes*, op. cité, tome II, page 232.

² S M. Jean NEYRET, idem, page 270.

³ S M. Jean NEYRET, idem, tome I, I.A1b1, page 13.

⁴ «The Vezo fish with nets and handlines and, in particular, with a wooden harpoon.» Otto Ch. DAHL, idem, page 98.

C'est ainsi qu'ils utilisaient un barrot de bois dur transperçant les parois du monoxyle et garantissant la rigidité de la fixation de la traverse de balancier qui lui était associée. Cette technique se retrouve, encore une fois, dans le golfe de Carpentarie, près du Cap d'York au Nord de l'Australie, mais aussi en Nouvelle Guinée, où elle est utilisée pour les pirogues à balancier simple et même pour joindre les pirogues doubles :

« La structure du pont est très solide. De nombreuses traverses (iado) relient les deux pirogues et passent dans des trous à travers les fargues, ce qui assure une grande rigidité. » ¹

Neyret, il est vrai, attribuait à l'influence indonésienne le mode de fixation du balancier à la traverse par piquet simple en bois dur – *tatiky* - enfoncé dans le balancier parce qu'il en existait une forte ressemblance avec une pirogue du nord de Java². Mais du fait que ce détail technique était isolé, presque incongru dans le contexte javanais, on pouvait penser qu'il était parti du golfe de Papouasie pour parvenir, avec un groupe de Bajau, jusqu'à cet endroit.

Tous les chercheurs dont j'avais lu les travaux étaient à ce point convaincus que la quasi-totalité des Austronésiens arrivés à Madagascar ne pouvaient venir que de Sumatra ou Java qu'ils avaient négligé toute information apportant le moindre motif de réserve à cette hypothèse. Or, l'une des observations les plus intéressantes faites par des ethnologues était l'existence de pirogues doubles chez les Vezo.

Sans doute, au moment où Faublée en parla, leur usage était en voie de disparition, mais, preuve de leur importance dans l'histoire des Vezo, les modèles réduits servant de jouets aux enfants reproduisaient ce *làka vata hamba*³ dont l'assemblage des corps jumeaux faisait appel, encore une fois, à la technique des barrots ou traverses de bois très dur plantées dans les fargues. Ce mode de jonction des pirogues rappelait celui qu'utilisaient les

¹ S M. Jean NEYRET, ibidem, tome I, I.G1f5. pirogue double à voile : orou, page 221.

² S M. Jean NEYRET, Ibidem, tome II, IV.F3., page 221.

³ «Pirogue au corps double» dont un dessin figure avec la légende « jouet figurant une pirogue double. Musée de l'Homme, n° 49.27.16. » dans l'article de Marcelle et Jacques FAUBLEE, <u>Pirogues et navigation chez les Vezo du Sud-ouest de Madagascar</u>, in l'Anthropologie ... op.cité, page 441.

Maïlu dans le sud-est du Golfe de Papouasie pour les grandes pirogues doubles de voyage.

Ainsi, plus j'avais avancé dans mon questionnement sur les apparentements techniques entre la pirogue vezo et d'autres pirogues océaniennes, plus les critères m'avaient dirigé non pas vers la région de Sumatra, mais vers une vaste zone allant de la mer d'Arafura, et le golfe de Papouasie en passant par le golfe de Carpentarie. Et je n'étais pas au bout de ma surprise!

Le terme *làka* désignant la pirogue vient-il vraiment de Kalimantan ?

Les spécialistes ont leurs raisons que la raison des béotiens de comprend pas toujours. Telle était ma remarque devant l'article du dictionnaire de Beaujard consacré au terme *làka*. Je ne comprenais pas en effet qu'il pût considérer que *làka* venait de *rankan* et que *làkaña* avait précédé *làka*. Ses recherches étymologiques sur le terme *làka*, désignant la pirogue, concluaient, en effet, qu'il se rattachait à des langues de Kalimantan¹.

Sans doute, la majorité des termes malgaches étaient-ils partis du Sud Barito pour passer par Sumatra. Mais le terme *làka* n'était pas passé par Bangka ni Bornéo pour venir à Madagascar. Il était allé directement de la Mélanésie à l'ouest de l'Océan Indien. Il avait voyagé avec ce type de pirogue ayant des affinités avec celles de la Nouvelle Guinée. Et si l'origine attribuée à *làkaña* était acceptable, Beaujard accordait à ce terme, implicitement, une antériorité déplacée par rapport à *làka²*.

Une fois admis que l'arrivée des Austronésiens s'était faite par la voie du nord à partir de la fin du premier millénaire de notre ère, les historiens avaient, en effet, circonscrit leur champ d'investigation sur des zones assimilées à Java, Sumatra et Bornéo. Et l'ethnolinguistique avait mis en évidence le groupe de langues les plus proches du malgache.

² C'est ce qui faisait de son travail un bon exemple de la façon dont s'était développée la recherche sur le peuplement de Madagascar.

¹ « Làkaña, làka, s: pirogue [AM: làkaña] [katingan: ra(n)kan, pirogue; ngaju: raŋkan, id.; iban: laŋkan, quille de bateau (Ad)] » Philippe BEAUJARD, Dictionnaire Malgache/Français, Dialecte Tañala, Sud-est de Madagascar, avec recherches étymologiques, page 448.

Il n'était pas question de remettre en cause la qualité des travaux de Dhal, Adelaar ou Beaujard, ni l'endroit précis de la région de Bornéo d'où était parti le groupe humain porteur de la plus importante contribution linguistique à la langue malgache. Mais on était en droit de se demander s'il fallait pour autant se focaliser sur le sud de Kalimantan et prospecter avec acharnement pour y trouver une origine étymologique à certains termes entrés dans la langue malgache avec des vagues migratoires venues d'ailleurs que de Sumatra et Java bien avant la fin du premier millénaire.

Fallait-il, au risque de discréditer la théorie sur l'apparentement de l'essentiel de la langue malgache, oublier la réalité que les populations parlant le ma'anyan, l'iban, le katingan et le ngaju sont établies à l'intérieur de Bornéo, et ne peuvent être considérées comme des peuples de la mer? En son temps, Dahl avait été plus logique, laissant la porte ouverte avec les Bajaus de Bangka.

Mais je trouvai bien téméraire de dire que làkaña, était emprunté au katingan ra(n)kan et au ngaju rankan parce que, comme eux, il signifiait pirogue.

L'inventaire des termes pour décrire la pirogue, dans les langues importantes de la zone indonésienne, mérite en effet réflexion. Aux Philippines, tant en cebuano qu'en hiligaynon ou encore en tagalog, le terme correspondant à pirogue est *bangkâ*. Dans l'archipel indonésien, les équivalents en Sundanese sont *aldijā*, *vītinē*. A Sumatra, en malais, mais aussi à Java et à Bali en madurese, on utilise le mot *kapal*, mais dans cette dernière langue on utilise aussi les termes *bahtera*¹, *sampan*², *perahu*.

Ainsi, la règle n'est pas, dans cette région de l'Indonésie et des Philippines, d'utiliser un terme rappelant *làka* pour désigner une pirogue. Le terme s'en rapprochant le plus est l'iban *laŋkan*. Mais renvoie-t-il seulement à la « *quille de bateau* », pièce axiale d'une embarcation charpentée et carénée ou est-il aussi utilisé pour parler de la pirogue utilisée par les Iban? Dans ce dernier cas, il est

¹ A rapprocher de *batil, batel, battela* qui sont des variétés de boutres indiens naviguant entre le Golfe Persique et la côte ouest de l'Inde.

² Terme d'origine chinoise désignant un type d'embarcation très fortement marqué par l'influence chinoise.

inadapté à la pirogue monoxyle à balancier puisque les Iban, qui habitent loin de la mer, utilisent une pirogue d'écorce cousue¹ sans balancier pour se déplacer sur les rivières.

Dès lors, si, dans le malgache moderne, le terme *làkaña* a tendance à prendre le dessus, ce n'est pas parce que *làka* en serait une forme dialectale, car tous les termes auxquels Beaujard le rattache sont des adoptions du terme *làka*, prononcé ici *laŋkan*, là ra(n)kan ou encore $bangk\hat{a}$.

Pour le comprendre, peut-être était-il nécessaire de partir de l'histoire de la pirogue à balancier de l'ouest de Madagascar pour remonter jusqu'à l'origine du mot la désignant. Vers l'ouest, la pirogue océanienne avait suivi un itinéraire allant du golfe de Papouasie vers le nord-est de Sumatra en passant par l'est de Java et le sud-est de Bornéo. La rencontre entre le style mélanésien et le style indonésien s'était opérée entre les Célèbes et le nord-ouest de la Nouvelle Guinée. L'utilisation du deuxième balancier par les Indonésiens était, dans leur contexte, l'adaptation d'une particularité océanienne éprouvée à des navires de plus en plus gros. Sumatra, en devenant pendant le premier millénaire, carrefour maritime entre l'Océanie, l'Extrême-Orient, l'Inde et l'Occident avait intégré différents autres apports techniques. Le vocabulaire technique avait suivi le mouvement.

Mais de l'autre côté, à l'écart de ce centre de brassage de techniques, l'évolution avait gardé une unité, notamment de gréement, et une continuité lexicale avec le foyer de départ. Seul le type de pirogue auquel appartenait le monoxyle à balancier du Sudouest malgache pouvait déterminer l'ordre chronologique d'apparition des mots *làka* et *làkaña* à Madagascar et du même coup permettre de retrouver la langue d'origine. On ne pouvait évacuer cette analyse sans prendre le risque de privilégier la solution idéologique au détriment de la rigueur scientifique.

Je ne comprenais donc pas que le chercheur n'eût pas essayé de départager, d'abord dans la langue malgache, les termes *làka* et *làkaña* en tenant compte de leur utilisation première. L'évidence lui eût sauté aux yeux. La pirogue vezo se disait *làka*. La pirogue à balancier tant aux Comores que dans l'ouest malgache c'était aussi

¹ S. M. NEYRET, *Pirogues océaniennes*, op. cité, tome II, IV.B1., page 185.

làka. Il fallait donc chercher *làka* avant de chercher *làkaña*, *lankan* ou *rankan*. L'a priori circonscrivant la recherche à la région de Kalimantan avait-il eu raison de la vigilance du chercheur? En tout cas, le résultat en était que le linguiste justifiait une hypothèse prisonnière de préjugés alors qu'il aurait pu apporter un éclairage nouveau sur la lecture de l'histoire de la navigation.

Or le terme *làka* désignant la pirogue à balancier existe ailleurs que dans cette région du Sud-ouest de l'Océan Indien.

« Le terme làkatoï lui-même dérive du mot làka, pirogue (forme motu du terme très répandu vaka) et du numéral toï (forme du terme tolu) qui signifie trois. Elles sont appelées multiples car elles comportent plus de 2 pirogues principales : de 3 à 14. »¹

Car ce sont les termes *vaka* et *làka* qui se sont répandus à l'est comme à l'ouest : aux Fidji, un type de grande pirogue de voyage porte le nom de *vakau* et *waqa vocé* est le nom de la petite pirogue de pêche de l'archipel de Lau ; en Nouvelle-Calédonie, « *va* » s'est prononcé « *wa* » pour donner à l'île des pins *waqé*, le balancier ; aux îles Bélep, la traverse de balancier se dit *iéwaq* et le bateau, *waq*².

À l'ouest, le nom *warka moowée* a été adopté à Ceylan pour une pirogue ressemblant à celle des Vezo. Mais c'est le terme *làka* qui a franchi l'océan avec ces derniers. Et il n'est pas seul : le piquet simple en bois dur – *tatiky* - enfoncé dans le balancier est nommé *tikitiki* à l'île des Pins. La voile *laï* se dit *lara* en motu et *la* en polynésien. Le cheminement est manifeste.

C'est donc une hypothèse erronée que d'avoir considéré que le terme *làka* était issu du vocabulaire d'une langue du groupe sous barito. Et l'analyse des termes *làka*, *rankan*, *làkaña*, montre qu'il y a eu dans un premier temps une appropriation et transformation du terme *làka* en *rankan* lors de sa migration dans la zone sumatranaise. Ceux qui sont venus les derniers d'Indonésie à Madagascar y ont trouvé le terme *làka*. En position linguistique dominante, ils l'ont adopté et répandu sous la forme *làkaña*.

¹ S. M. Jean NEYRET, idem, tome I, I.G1e7., page 120.

² S. M. Jean NEYRET, ibidem, tome I, page 30.

Table des chapitres

Avant propos
Introduction
Première partie : De l'approche de l'histoire en terre coloniale17
Chapitre I : De la littérature exotique à l'approche historique
Chapitre II: Enjeu colonial et connaissance de l'histoire
Chapitre III: Le temps des polémiques
Chapitre IV: L'histoire entre l'esprit de recherche et la tentation obscurantiste

perspective de la question de la découverte des Mascareignes. 69 -Position contradictoire de Toussaint.70
Chapitre V : Le temps du verrouillage idéologique
Deuxième partie : Le temps des découvertes87
Chapitre VI: Des berges du Tage au rivage de Calicut
Chapitre VII : Une réalité politique complexe99 Des raisons anciennes.99 -Un partage politique original de la société portugaise.100 -Importance des ordres militaroreligieux.101 -Dix ans après l'exploit de Bartolomeu Dias.103 -Le pari du roi D.Manuel.104
Chapitre VIII: L'incertaine descente de l'Atlantique
Chapitre IX : En longeant la côte d'Afrique
Chapitre X : Ancien Monde contre Ancien Monde

Les Vezo, des hommes au passé mystérieux

-S'accrocher coûte que coûte au continent129Et marquer la région de son empreinte.130
Chapitre XI: Conséquences du voyage de Gama
Chapitre XII: Diogo Dias, le Portugais errant
Chapitre XIII :Faits majeurs et événements insignifiants sur la route des Indes
Chapitre XIV : L'odyssée incongrue de Peteira
Troisième partie : De la place des îles sur la route portugaise des Indes
Chapitre XV : Le temps des choix

186 -Une tempéte aux conséquences curieuses.188 -La mystérieuse aventure de Gomes d'Abreu.194 -La lettre d'Albuquerque.197 -Egerton ou l'initiation à la lecture des portulans du XVIe siècle.200
Chapitre XVI: Le temps des ruptures
Chapitre XVII: Vers la marginalisation des Mascareignes
Chapitre XVIII: Les Portugais et les Mascareignes, part de réalité et part de légende
Chapitre XIX : A la rencontre de João de Lisboa

son temps.256 -Un témoin et acteur privilégié de l'aventure

Mozambique.181 -Deuxième arrivée imprévue à l'île de São Lourenço.181 -Le choix tactique fait par D. Manuel.184 -L'ombre des ordres militaro-religieux.185 -La tactique de Tristão da Cunha.

portugaise dans l'Océan Indien.257 -Mission d'exploration dans l'Atlantique sud.260 -Joao de Lisboa, ilhas masca remhas et Pero Mascarenhas.261
Chapitre XX: L'imbroglio des portulans
Quatrième partie :Un faisceau d'indices sur le passé préeuropéen des Mascareignes
Chapitre XXI: Comme un enfant curieux, j'avais poussé une porte mystérieuse
ChapitreXXII: L'Ancien Puits, témoin grossièrement récusé
Chapitre XXIII : Vers une approche nouvelle de la question321 Eviter le piège des spéculations ambiguës et réductrices de la question.321 -La tradition de collecte des eaux souterraines.322

-La piste sans issue des vestiges de poterie.324 -Une technique de creusement éprouvée.325 -La piste des emprunts de savoir faire.327 -Antoine Thaureau et la piste de l'aloès.328 -A la recherche du mazanbron médicinal.333 -Des routes maritimes non prises en compte.333 -Des produits très prisés : les bois précieux et l'ambre gris.335

gns.555	
Chapitre XXIV: De l'introduction de plantes et d'animaux	
aux Mascareignes	339
L'étrange comportement des scientifiques.339 -Warwyck, coquiers et les coquos.342 -Citrons galets, bigarades, vangassay et la piste des pratiques culturelles.344 -Une autre zone de go située plus au sud.349 -La canne aussi poussait en abondance l'état sauvage.351 -Le pointu de Bourbon, café découvert dans forêts de l'île.355 -Qui a pu introduire les cabris à La Réunion? 3 -Comment les singes sont-ils arrivés à Maurice ? 364	ves oût à les
Cinquième partie : Les Mascareignes et l'histoire préeuropéenne de l'Océan Indien	367
	260

Chapitre XXVI: La traversée de l'Océan Indien d'est en ouest.............387

Du naufrage de la jonque de Java au XVIe siècle...387 -...Au

Périple de la mer Erythrée.388 -Le m'tepe ou la rencontre de trois

mondes. 394 -Poids de l'idéologie et altération de l'objectivité et du

sens de l'observation.397 -Deux événements décisifs: l'expérience

du Sarimanok et celle de Mau Pialug.399 -Une remise en cause des

hypothèses officielles.401 -Une hiérarchisation des civilisations

préjudiciable à la recherche historique.403 -Et si la grande

navigation était née au bout du monde? 405 -Entre le mythe de la

terre première et l'omniprésence de la mer.409

Les Vezo, des hommes au passé mystérieux

Chapitre XXVII: Les Vezo, des hommes au passé mystérieux411 Le mystère de la présence des Vezo sur la côte sud-ouest de Madagascar.411 -Oui! D'où venaient vraiment les Vezo? 415 -La fascination de Boro Budur et l'interprétation erronée des affinités de la pirogue vezo.418 -Le terme laka désignant la pirogue vient-il vraiment de Kalimantan? 422
Chapitre XXVIII :Du golfe de Papouasie au sud de Madagascar et de l'Afrique
La traversée en droite ligne: la route la plus ancienne.427 -Mélanésiens, populations du sud de Madagascar et de l'Afrique et passerelles linguistiques.431 -Aspects techniques de la traversée.436 -La surprenante route du retour vers le golfe de Papouasie.438 -Lardil et Kaurna Warra ou le passé remué.441 -Une datation estelle possible? 444
Chapitre XXIX : Des chercheurs s'intéresseront-ils un jour à ce point d'histoire?
Conclusion
Annexes
Sources et bibliographie
Table des illustrations503
Table des chapitres